

Cellule de crise économique CCIAMP

Covid-19 : impact économique  
dans les Bouches-du-Rhône

11 janvier 2021

Edition #13



**URGENCE COVID-19**

04 91 39 34 79  
[urgencecovid19@ccimp.com](mailto:urgencecovid19@ccimp.com)

 CCI AIX MARSEILLE  
PROVENCE



## Table des matières

Mobilisation de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence	3
La Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP	3
Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives	4
Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP	5
Mobilisation de la CCI du Pays d’Arles	5
Les indicateurs Economiques métropolitains de la Crise Covid-19	7
Démographie d’entreprises	7
Etablissements actifs avec procédure collective	8
Demandeurs d’emploi	9
Etat de l’intérim PACA & Bouches-du-Rhône	10
Dispositifs financiers	11
Remontées de “Google Mobility Residentials”	16
Focus grossistes, CHR et commerces	17
La fermeture des restaurants provoque de grandes difficultés en cascade	17
Cafés - Hôtels - Restaurants	18
Remontées de “Google Mobility Residentials” sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône	19
Commerce de proximité	20
Commerce hors proximité	20
E-commerce	21
Zoom sur trois filières clés du territoire	22
Tourisme et Art de vivre	22
Santé	25
Numérique	27
Remontées des fédérations	30

## MOBILISATION DE LA CCI METROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

### La Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP

La cellule d'urgence Covid-19 de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a été réactivée officiellement depuis le 16 octobre 2020 sur demande du préfet du département. Les informations de contact restent les mêmes qu'au printemps : 04 91 39 34 79 et [urgencecovid19@ccimp.com](mailto:urgencecovid19@ccimp.com).

Cette cellule d'urgence s'inscrit dans une démarche collective avec les réseaux entrepreneuriaux (cf. page 5).

Du 30 novembre au 1<sup>er</sup> janvier, la CCIAMP a traité plus de 2700 appels (tous sujets confondus) dont près de 150 sollicitations d'entreprises en lien direct avec la gestion de la crise sanitaire.

En cumulé, entre le 30 octobre, date du second confinement et le 1<sup>er</sup> janvier, près de 6000 appels tous sujets confondus ont été traités, dont près de 750 liés à la crise sanitaire.

Pour solliciter la CCIAMP, les entreprises utilisent principalement le téléphone, le mail et le site internet de la CCI.

### Top 3 des sollicitations

#### 1. Fonds de solidarité (FDS)

Questions récurrentes sur le montant attribué, l'éligibilité et les plafonds selon le secteur : fermé / ouvert, S1 / S1 bis (ex : une agence immobilière rentre-t-elle dans le cadre de la fermeture administrative ? une activité de transport de marchandises qui livre aux restaurants est-elle S1 bis ?), l'impossibilité de faire la demande (SIRET pas reconnu), la contestation du montant alloué, la possibilité de cumuler l'aide sur les différents établissements (SIRET), des « litiges » ou incompréhensions avec l'expert-comptable, la rétroactivité des aides (beaucoup de demandes de personnes qui n'avaient pas demandé les aides avant).

#### 2. Autres aides financières en cas d'inéligibilité au FDS

Questions sur la vérification de la non-éligibilité (une entreprise nouvellement créée s'interroge, comme les entreprises n'ayant pas généré encore de CA) : est-ce que la CCI donne des aides financières ? quelles sont les autres aides ?

#### 3. Les loyers

Questions sur les aides existantes pour le paiement des loyers et les bénéficiaires :

- Pour les aides de la Région : comment demander, quand, combien, pour qui ?
- Quelle aide de la Métropole ?
- Quelles aides au bénéfice des associations également ?

Des difficultés spécifiques :

- Refus d'aide non motivés par les services administratifs, autres incompréhensions (ex : une jeune entreprise trouve injuste de ne pas être éligible si elle n'est pas en croissance)
- Accès aux démarches numériques pour les entrepreneurs qui ne maîtrisent pas la langue française ou l'usage d'Internet et qui ne peuvent matériellement pas faire la demande du FDS
- Gestion des salles de sport avec abonnement : comment / quoi rembourser et avec quel financement ?

Points d'attention pour la suite :

- Relations bailleurs / investisseurs / commerçants qui se dégradent dans certaines situations avec le non-paiement des loyers.

## Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives

Depuis mars 2020 et pour jouer pleinement son rôle de guichet unique, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a lancé plusieurs actions de communication sur les mesures prises par le gouvernement et sur l'accompagnement qu'elle propose aux entreprises du territoire.

### Le site de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence et la newsletter

> Une page internet dédiée aux mesures d'urgence pour accompagner les entreprises et les démarches pour en bénéficier, constamment mise à jour, en fonction des annonces et parutions officielles des textes réglementaires. Cette page rassemble également toutes les informations et outils clés à connaître, par exemple le protocole sanitaire renforcé pour les commerces.

> Des fiches pratiques qui détaillent pour chaque mesure : de quoi parle-t-on ? pour qui ? comment ? quand ? 24 fiches pratiques ont été réalisées. La plus récente a été créée le 10 décembre 2020 :

- Fiche pratique #24 Adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises

Les fiches suivantes ont été mises à jour au cours des dernières semaines, pour prendre en compte les aides les plus récentes :

- Fiche pratique #1 Fonds de solidarité
- Fiche pratique #3 Congés payés
- Fiche pratique #6 Chômage partiel
- Fiche pratique #8 Assemblées générales et comités de direction
- Fiche pratique #14 Rôle des services de santé au travail
- Fiche pratique #15 Règles en matière de dialogue social des entreprises
- Fiche pratique #16 Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices
- Fiche pratique #22 Exonérations et aides au paiement des cotisations et contributions sociales

> Des décryptages réguliers sur les annonces et plans d'aide. 33 décryptages ont été publiés. La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a publié en décembre :

- Décryptage #30 : Covid-19 : les étapes de l'allègement du confinement
- Décryptage #31 : Quel protocole sanitaire pour les commerces ?
- Décryptage #32 : Report de la réouverture des entreprises des secteurs de la culture et du sport
- Décryptage #33 : Des fiches pratiques sectorielles

> Le relais des actions nationales lancées par CCI France (vidéos explicatives, campagnes).

> Le référencement de solutions pour accompagner le maintien ou la relance des activités des entreprises à travers le site [solutions-relance.cciamp.com](http://solutions-relance.cciamp.com).

> Une page dédiée à la poursuite et la relance d'activité, dans laquelle l'autodiagnostic « Comment ma boîte ? » est notamment proposé pour permettre aux entreprises d'anticiper leurs difficultés.

Toutes les informations nouvelles ou mises à jour, ainsi que le calendrier des événements organisés par la CCIAMP, sont présentées chaque semaine dans la newsletter de la CCIAMP envoyée à 26 000 chefs d'entreprises du territoire.

## Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP

La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence est en contact régulier avec les membres de ses réseaux : chambres consulaires, fédérations et groupements interprofessionnels et professionnels, associations de commerçants, associations de zones d'activité et élus locaux et nationaux.

### Le comité d'urgence économique et social

Compte tenu de la gravité de la situation sanitaire, économique et sociale et face aux mesures prises par le gouvernement, en prolongement de la cellule Urgence Covid-19, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a initié la création **d'un comité d'urgence économique et sociale**. Ce comité a pour objet d'être force de propositions.

Celles-ci sont portées auprès du Préfet, du gouvernement et des exécutifs locaux.

Le comité d'urgence économique et sociale regroupe les acteurs économiques à savoir les chambres consulaires, les fédérations et les groupements interprofessionnels et professionnels, les associations de commerçants et les associations de zones d'activité.

La dernière réunion date du 16 décembre 2020 avec 55 participants. Le comité a travaillé notamment sur les solutions favorisant le business local comme le [Metropolitain Business Act](#) (MBA), et les chèques cadeaux du dispositif Treiz'local (<https://www.treizlocal.com>).

A ce sujet, les chambres consulaires (CCIAMP, CMAR), les interprofessions (CPME13, UPE13) et les syndicats de salariés (CFTC, CFE-CGC, FO) ont demandé au gouvernement d'augmenter le plafond des titres cadeaux permettant une défiscalisation. Cette demande a été satisfaite en décembre avec une augmentation qui passe le plafond de 171 euros à 342 euros. Il serait opportun que cette augmentation reste valable en 2021 afin de favoriser l'activité du commerce en particulier de proximité.

## MOBILISATION DE LA CCI DU PAYS D'ARLES

Depuis le 30 octobre, 867 entreprises ont pris contact avec la cellule Appui aux entreprises de la CCI du Pays d'Arles et ont bénéficié d'un accompagnement sur les questions liées à la Covid-19 et à la digitalisation de l'entreprise.

- 7 entreprises sur 10 contactent la cellule pour avoir des informations et bénéficier d'un accompagnement sur les aides financières
- 73% sont de très petites entreprises (0 à 1 salarié)
- 38% d'entre-elles indiquent des pertes potentielles de CA entre 50 et 75%. Pour plus d'1 sur 3, la baisse de CA est supérieure à 75%

Plus précisément en décembre, 181 entreprises ont pris contact avec la cellule : 1/3 sont des commerçants, ¼ des cafés ou restaurants, 22% des prestataires de services aux entreprises, aux particuliers et événementiel et 17% des hébergements touristiques. Les pertes de chiffres d'affaire s'élèvent :

- Entre 75 et 100% pour 92% des prestataires de services aux entreprises, aux particuliers et événementiel, 43% des restaurateurs, 39% des commerçants, 17% des hébergements touristique
- Entre 50 et 75% pour 83% des hébergements touristiques, 43% des restaurateurs et 28% des commerçants

Dans les premières semaines du 2<sup>e</sup> confinement, les équipes ont été fortement sollicitées par les commerçants et les restaurateurs pour digitaliser leur activité afin de permettre la mise en place rapide de solutions de click-and-collect, de livraison ou de vente à emporter. Même si elles ont assuré un minimum d'activité, ces solutions sont apparues pour certains, comme par exemple la restauration traditionnelle, peu avantageuses financièrement et/ou difficiles à mettre en œuvre. Elles ont néanmoins permis de ne pas rompre complètement les liens avec la clientèle.



De nombreuses inquiétudes à l'approche des vacances scolaires et des fêtes avaient été remontées, notamment de la part des communes dont l'activité économique est fortement liée au tourisme, comme les Saintes-Maries-de-la-Mer ou les villes des Alpilles. Finalement, bien que plus faible qu'habituellement et essentiellement locale, la fréquentation ne s'est pas révélée aussi catastrophique qu'anticipée. L'image de pleine nature et de grands espaces associée à la Camargue et aux Alpilles a probablement contribué à rassurer les visiteurs. En revanche, 95% des hôtels de la ville d'Arles ont fait le choix de fermer durant les fêtes de fin d'année anticipant l'absence des clientèles nationales et étrangères. Même si la fermeture des bars et des restaurants ainsi que l'instauration du couvre-feu nuisent à la fréquentation entre midi et deux et en fin de journée, les commerçants des centres-villes affichent, quant à eux, un bilan dans l'ensemble plutôt positif. Globalement les clients, là aussi essentiellement locaux, ont été au rendez-vous des achats de Noël et du Nouvel An.

Préoccupations majeures et besoins exprimés :

- Demande de clarification sur les modalités de déplacement et de continuité d'activité suite à la mise en place du couvre-feu
- Obtention du fonds de solidarité : incompréhension à la suite de refus
- Complexité des mesures, difficultés à appréhender les différents critères et possibilités d'aides offertes aux entreprises même en ayant recours aux conseils des professionnels (experts-comptables...)
- Incompréhension des entreprises ayant des activités multiples vis-à-vis des critères d'éligibilité liés au code APE
- Lenteur entre la demande d'aide financière et le versement notamment pour les aides locales
- Tensions autour des loyers et augmentation des dettes locatives
- Des interrogations sur le potentiel réel de la vente en ligne.

Signaux d'alerte

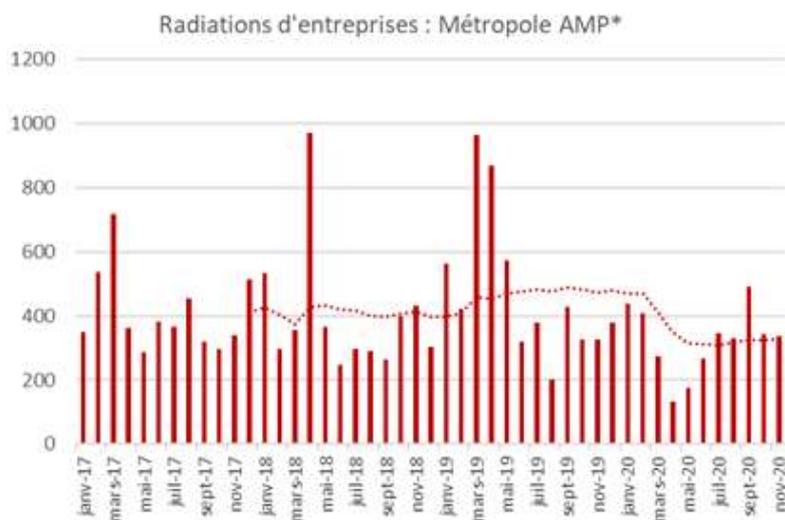
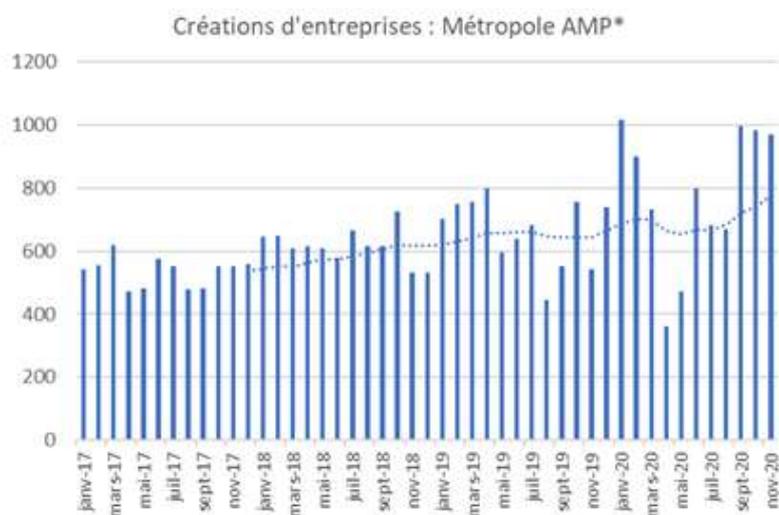
- Augmentation du nombre d'entreprises qui sollicitent les dispositifs d'aides à l'embauche
- Fortes difficultés financières dans le secteur de la restauration, de l'évènementiel et du tourisme.

## LES INDICATEURS ECONOMIQUES METROPOLITAINS DE LA CRISE COVID-19

### Démographie d'entreprises (RNCS) : créations et radiations

2020 est une année exceptionnelle à plus d'un titre, en particulier avec un **recul des radiations qui s'annonce historique**. Celui-ci résulte de la conjonction de plusieurs facteurs administratifs :

- Du **ralentissement du traitement des dossiers** pendant la période de confinement,
- Des **aides de l'état et des adaptations juridiques** (ex : allongement des délais de paiement) qui soutiennent des entreprises qui auraient dû initier une radiation.



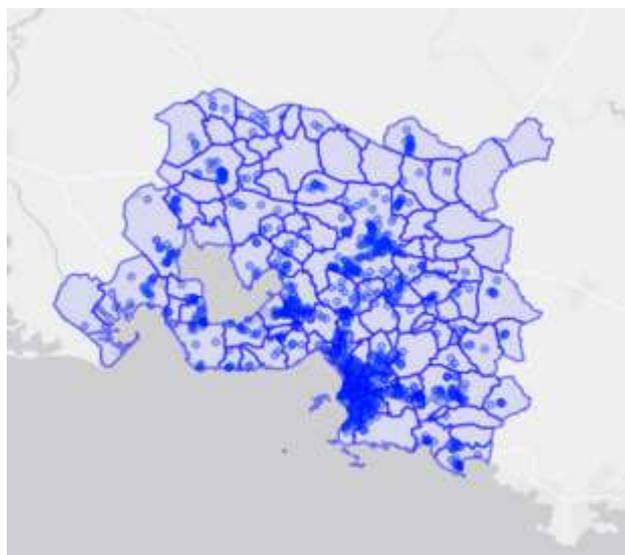
Pour la **métropole Aix-Marseille Provence**, on observe au 3<sup>e</sup> trimestre une **progression des radiations** (qui restent stables au niveau national). Le bilan annuel s'annonce toutefois largement en recul. Les immatriculations connaissent également une hausse au 3<sup>e</sup> trimestre, suivant en cela la tendance nationale.

Evolution des créations et des radiations d'entreprises par rapport à la même période de l'année précédente :

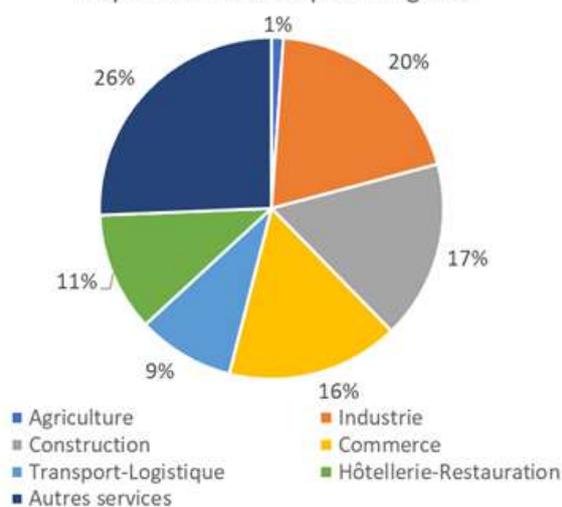
Métropole AMP*	2 <sup>e</sup> trimestre 2020/2019	3 <sup>e</sup> trimestre 2020/2019	Janvier à Novembre 2019/2020
Immatriculations	-20%	40%	19%
Radiations	-67%	15%	-34%
<b>Bouches-du-Rhône</b>			
Immatriculations	-20%	30%	1%
Radiations	-69%	3%	-44%
<b>France</b>			
Immatriculations	-26%	24%	6%
Radiations	-37%	-2%	-11%

A noter : la radiation est la dernière étape administrative d'une fermeture d'entreprise, après la dissolution et la liquidation. Il peut donc exister un décalage notable entre le début effectif des difficultés d'une entreprise et l'observation de sa radiation. Les données doivent être considérées comme provisoires pour le dernier trimestre.

## Etablissements actifs avec procédure collective<sup>1</sup>



Répartition des emplois fragilisés



Source : DEDE-CCIAMP d'après données DIANE, SIRENE et MAGÉ-by CCIAMP (Modèle d'Analyse Géolocalisé de l'Economie).

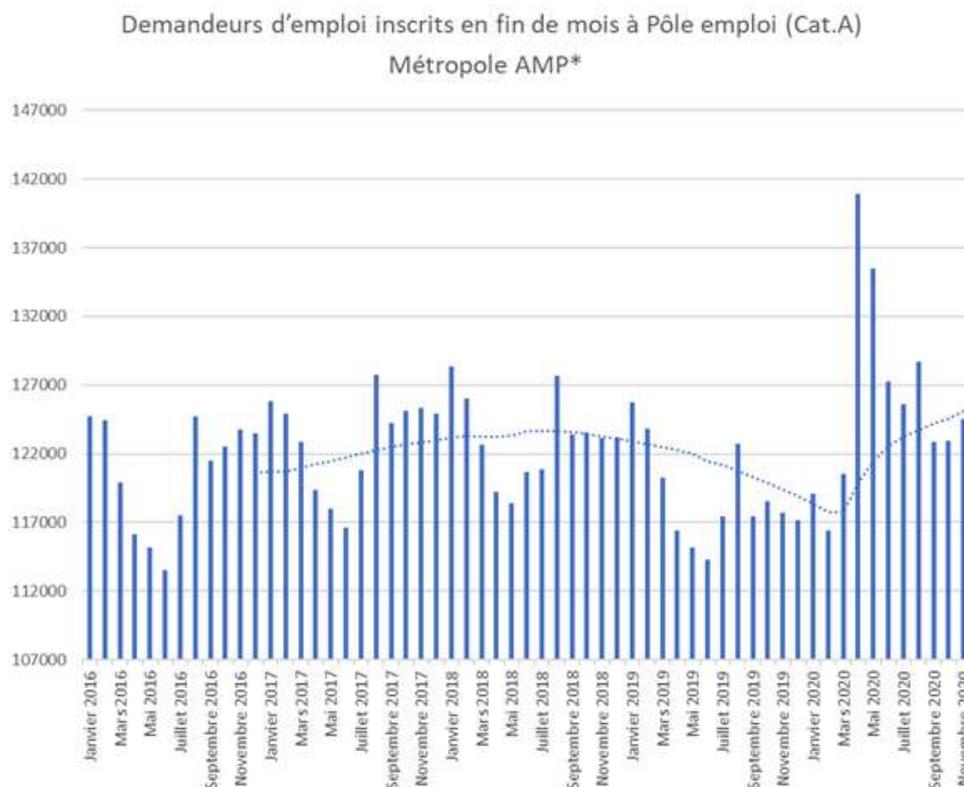
Au 05/01/2021, ont été identifiés sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence :

- **1 393 établissements ayant une procédure collective** en cours (privés ou associatifs). 137 concernent des établissements dont le siège social est situé hors du territoire départemental.
- **5 600 emplois, considérés comme fragilisés** (pour les seuls établissements actifs sous procédure collective).

<sup>1</sup> Procédure collective : plan de redressement, plan de continuation, procédure de sauvegarde...

A noter que certaines procédures peuvent avoir été initiées il y a plusieurs années (un plan de redressement peut durer jusqu'à 10 ans).

## Demandeurs d'emploi (cat. A)



Source : DEDE-CCIMP d'après données Pôle emploi - STMT, Données brutes. Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

	Novembre 2019	Novembre 2020	Evol. %
<b>Métropole AMP*</b>	<b>117 700</b>	<b>124 480</b>	<b>5,8%</b>
<b>Bouches-du-Rhône</b>	<b>132 300</b>	<b>140 050</b>	<b>5,9%</b>
<b>France</b>	<b>3 380 100</b>	<b>3 671 100</b>	<b>8,6%</b>

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes.

### Caractéristiques des demandeurs : durée, niveau de formation, âge et genre

- La métropole Aix-Marseille Provence connaît une croissance du nombre de demandeurs d'emplois (Cat. A) avec une évolution de 5,8% sur un an.
- Son taux de croissance est identique à la dynamique départementale (5,9%), mais inférieur à l'évolution nationale (8,6%).
- A fin novembre, 44% des demandeurs d'emploi (cat. A) sont considérés de longue durée (plus d'une année de chômage) sur la métropole Aix-Marseille Provence, contre 44% au niveau départemental.
- A fin novembre, 47% des demandeurs d'emploi (cat. A) ont un niveau de formation inférieur au Bac sur la métropole Aix-Marseille Provence, identique au niveau départemental.
- On dénombre 59 690 demandeuses d'emploi de catégorie A contre 65 230 demandeurs à fin Novembre 2020 sur la métropole Aix-Marseille Provence. Le taux de féminisation est donc de 48%, comme au niveau départemental.

## Etat de l'intérim PACA & Bouches-du-Rhône 15 novembre/15 décembre 2020



### Informations générales de la branche professionnelle

En comparatif novembre 2020 vs novembre 2019, les effectifs intérimaires sont en baisse (-13,1%) en région Provence-Alpes Côte d'Azur (proche de la région Auvergne / Rhône - Alpes (AURA) -12,6% et mieux qu'Occitanie - 21,3% ou le National -14,5%) avec une tendance encore plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (-14,6%). Cette tendance est pire qu'à fin octobre (-8,9% pour PACA, -4,4% dans les Bouches-du-Rhône), à la suite du reconfinement.

Au cours des onze premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre ainsi une baisse de -23,6 % par rapport à la même période en 2019 pour la région PACA.

- Évolution des effectifs intérimaires par qualification : Toutes les qualifications diminuent. L'emploi intérimaire recule chez les ouvriers non qualifiés (-6,1 %), les cadres et professions intermédiaires (-12,0 %), les ouvriers qualifiés (- 12,6 %) et les employés (-28,5 %).
- Évolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité : La majorité des secteurs sont en baisse. L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+9,7 %), mais diminue dans l'industrie (-12,6 %), le commerce (-17,7 %), les services (-19,9 %) et le BTP (-23,9 %).

### Tendance économique

La région Provence-Alpes Côte d'Azur progresse mais se situe en retrait d'Auvergne / Rhône - Alpes (mais en meilleure position que la région Occitanie).

L'activité est passée de -20% à -12% de mi-novembre à mi-décembre, notamment via la réouverture des commerces non alimentaires et via la logistique toujours soutenue.

Si l'on raisonne par secteur, toujours une grande incertitude dans le BTP avec des chantiers qui se terminent et très peu de mouvement, en particulier pour les marchés publics (très peu d'appels d'offre par ex) : un « trou d'air » ce printemps pourrait ainsi être en préparation ; il y a néanmoins quelques perspectives en janvier (un peu inhabituellement).

En cette fin d'année, les entreprises ont souvent fixé deux semaines de fermeture au lieu d'une, y compris dans l'industrie, afin d'amortir la crise.

Plus généralement, pendant la seconde vague, on observe que les PME qui ont tiré les leçons du 1er confinement et ont su rebondir, ont mieux résisté au second confinement. Inversement, d'autres semblent durablement en sous-activité.

On assiste également au développement des réponses en groupement ou de marchés croisés.

Globalement, la trésorerie est actuellement dans une situation « normale » (idem voire un peu meilleure qu'en 2019), notamment grâce aux programmes d'aides de l'Etat.

Beaucoup de projets de formation ont été lancés pour créer des compétences qui manquent et plus encore suite à la crise sanitaire (conducteurs de ligne, techniciens de maintenance, VRD, CVC, électricité/électronique etc.) : sans doute un besoin de création de valeur ajoutée plus forte par leurs salariés, conjugué à l'effet du dispositif FNE.

Très peu de visibilité pour janvier, pour autant pas trop de pessimisme ambiant (les budgets 2021 des grands donneurs d'ordre vont arriver, alors que ceux de fin 2020 ont été très serrés). A vérifier dans les faits au cours des prochaines semaines.

## Dispositifs financiers

### Fonds de solidarité, PGE, aides... consommés dans les Bouches-du-Rhône

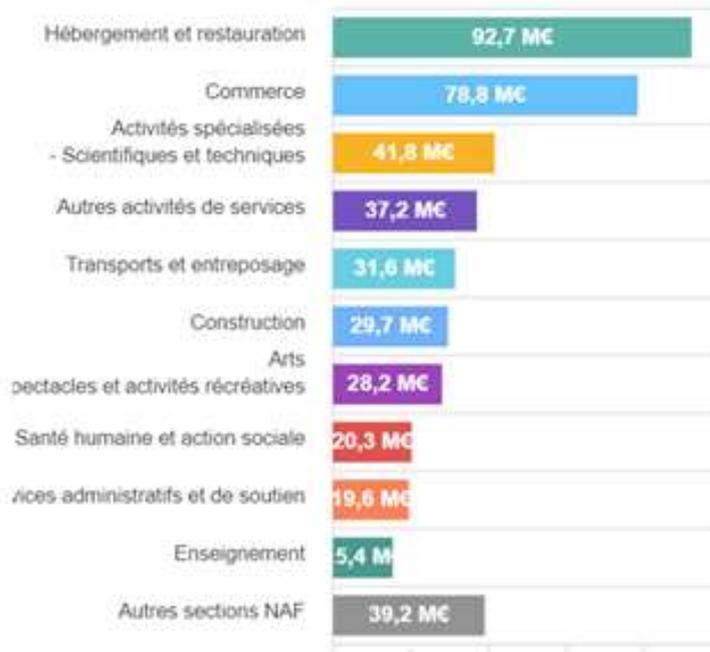
Le gouvernement propose un [tableau de bord COVID-19 de suivi](#) des aides au niveau national et par région et département. Les données sont mises à jour quotidiennement pour certaines aides (fonds de solidarité par exemple).

## Fonds de solidarité : Bouches-du-Rhône

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
<b>434,56 M€</b>	<b>230 622</b>	<b>68 739</b>

### Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)

#### Bouches-du-Rhône



Données au 30/12/2020 - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

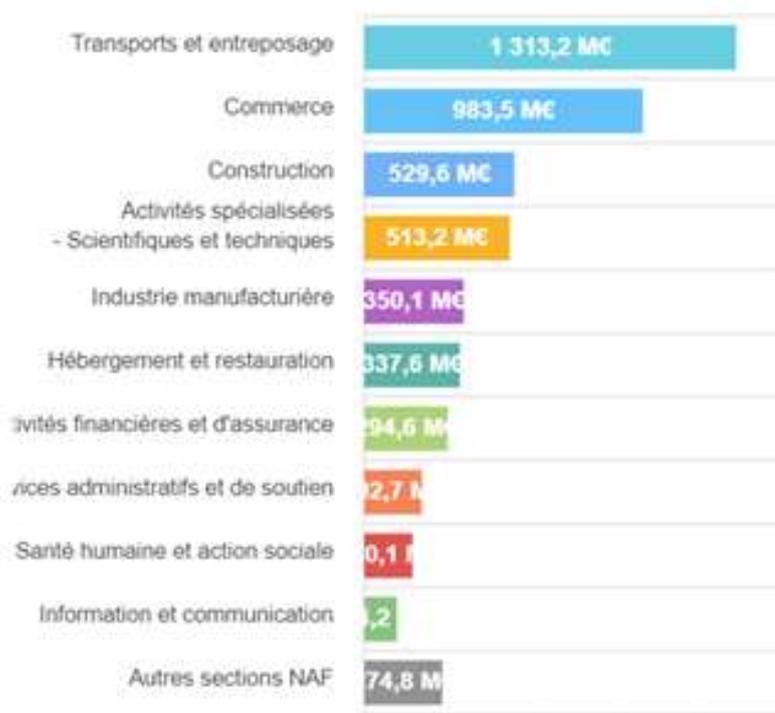
## Prêts garantis par l'Etat : Bouches-du-Rhône

montant  
**5 083,61 M€**

nombre  
**24 013 aides**

Top 10 des prêts garantis par l'Etat  
ventilés par code section NAF (en M€)

### Bouches-du-Rhône



Données au 18/12/2020 - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

## Aides artisans / commerçants : Bouches-du-Rhône

montant  
**27,24 M€**

nombre  
**35 674 aides**

### Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)

#### Bouches-du-Rhône



Données au 30/09/2020 - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

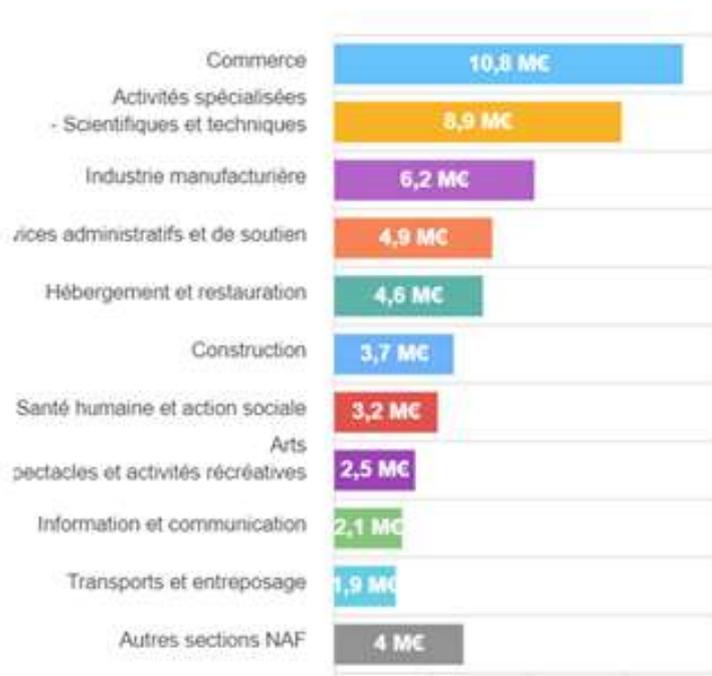
## Reports d'échéances fiscales: Bouches-du-Rhône

montant  
**52,96 M€**

nombre  
**2 128 aides**

Top 10 des reports d'échéances fiscales  
ventilés par code section NAF (en M€)

### Bouches-du-Rhône



Données au 10/12/2020 - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

## Activité Partielle : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre de demandes

**19 820**

Nombre de salariés

**80 980**

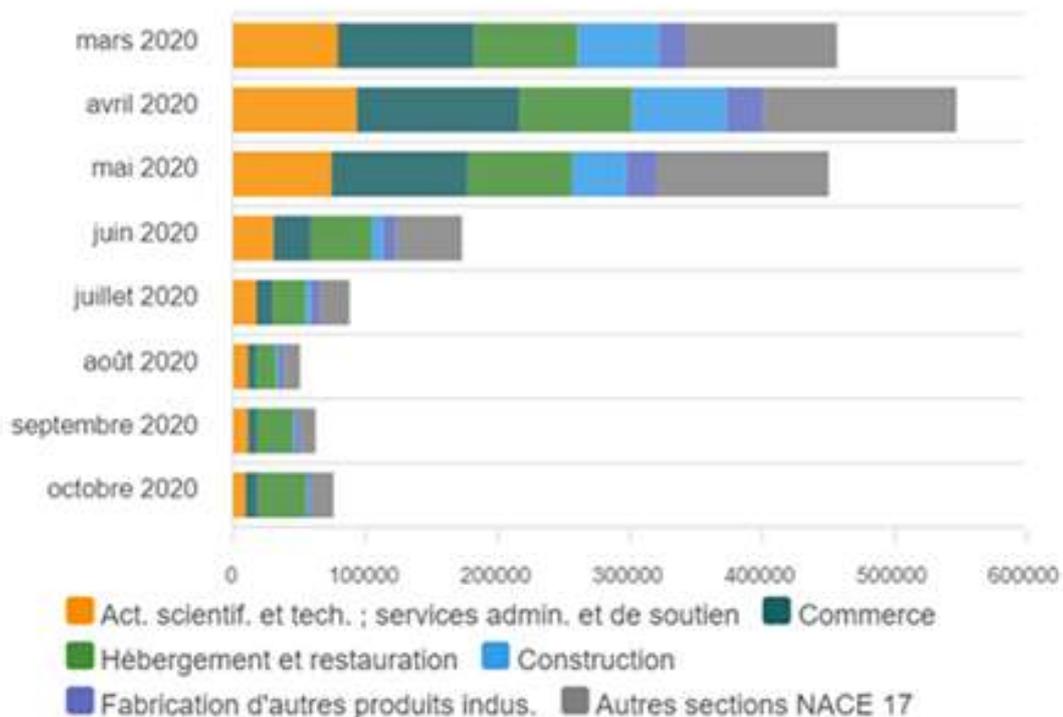
Heures demandées

**4 511 600 h**

Nota : les chiffres indiqués ci-dessus représentent les valeurs au dernier mois disponible (octobre 2020).

### Nombre de salariés concernés par l'activité partielle ventilées par code section NACE 17

#### Provence-Alpes-Côte d'Azur



Données au 08/12/2020 - Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

## Remontées de “Google Mobility Residentials”

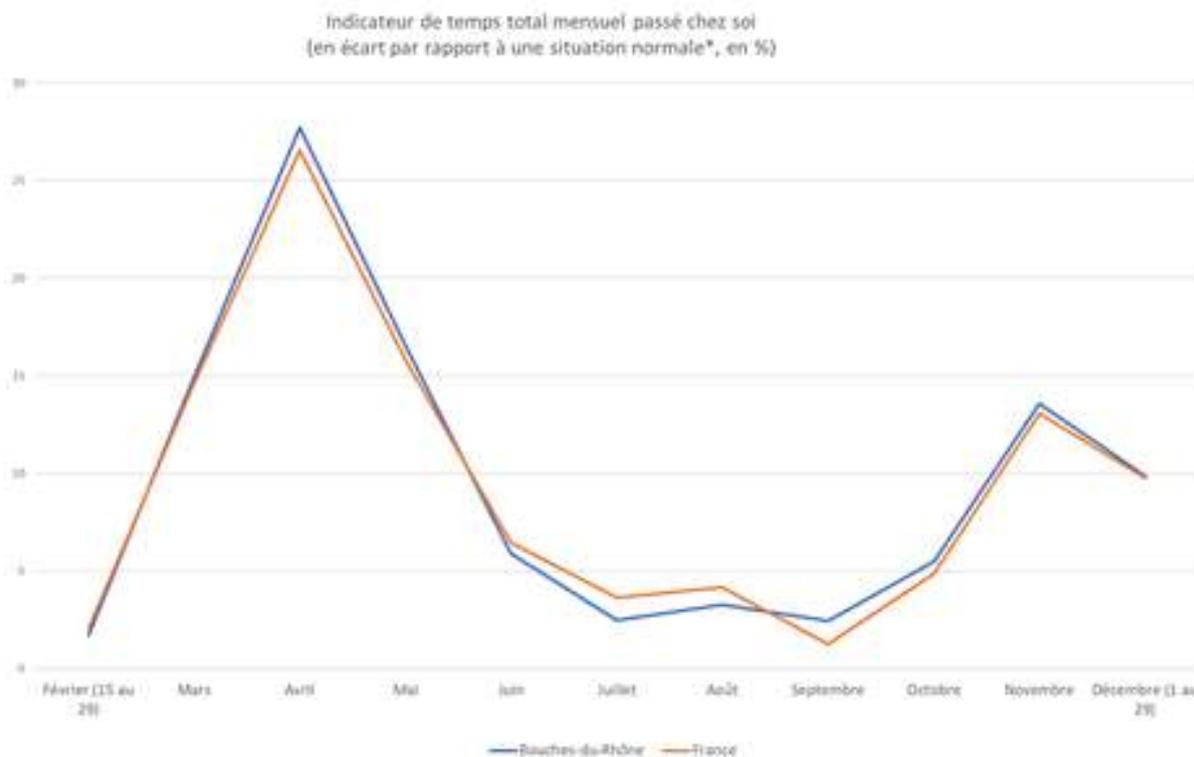
→ Google LLC met à disposition, pendant cette crise du Covid, les données sur la mobilité de sa communauté “Google Mobility Residentials”. Cet indicateur permet d’illustrer les tendances de déplacement au fil du temps par grandes catégories de lieux. **A retrouver ci-dessous et dans la partie dédiée aux commerces.**

Par rapport à une situation normale<sup>2</sup>, le temps total passé chez soi reflète de façon assez remarquable, selon l’INSEE, les pertes d’activité mensuelles estimées et prévues depuis avril au niveau national. Cela s’explique en partie par le fait que, de façon générale, le temps passé dans le lieu de résidence augmente avec la moindre fréquentation des lieux de travail et des lieux de consommation.

A noter que, à terme, la montée en charge du télétravail pourrait être de nature à augmenter cet indicateur sans forcément faire baisser l’activité économique.

Si l’on compare cet indicateur aux niveaux national et départemental, on constate :

- Un meilleur comportement pour les Bouches-du-Rhône sur la période estivale.
- Une dégradation en avance de phase à la rentrée, le département ayant été touché de façon plus précoce par la 2<sup>e</sup> vague et les premières mesures de restriction.



<sup>2</sup> Période de référence : les données montrent l’évolution du nombre de visiteurs (ou du temps passé) par rapport à la valeur médiane de la période de cinq semaines entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Cela implique les recommandations suivantes : 1/garder à l’esprit que l’évolution n’est pas nécessairement proportionnelle au nombre de visiteurs ; 2/ éviter de comparer des évolutions quotidiennes, en particulier entre le week-end et la semaine ; 3/ la période de référence a été choisie sur une période récente, avant la perturbation généralisée due au COVID-19 et ne peut donc pas être normale pour toutes les régions de la planète.

## FOCUS GROSSISTES, CHR ET COMMERCES

### La fermeture des restaurants provoque de grandes difficultés en cascade

#### Contexte

En novembre 2020, la CCI métropolitaine Aix Marseille Provence a réalisé une enquête auprès des Cafés-Hôtels-Restaurants et des commerces de proximité pour évaluer l'impact du 2<sup>ème</sup> confinement.

Un **impact considérable sur le secteur de la restauration** a été évalué avec **9 entreprises sur 10 en suspension d'activité ou ayant perdu plus de la moitié de leur chiffre d'affaires**.

Mais au-delà des seuls restaurateurs, **cet impact se répercute sur toute la filière de leurs fournisseurs directs et indirects**. En effet, les restaurateurs consacrent en moyenne 1/3 de leur chiffre d'affaires à l'achat de matières premières et approvisionnements.

Avec la fermeture des restaurants, **c'est donc toute une filière qui est en danger**, en particulier les grossistes spécialisés dans la restauration hors foyer : fournisseur de denrées alimentaires, boissons, équipements...

Pour ces spécialistes, la restauration commerciale (Cafés-Hôtels-Restaurants, Hôtellerie de plein air et Événementiel) représente en moyenne les 2/3 de leur chiffre d'affaires.

Pour prendre le pouls de ces acteurs essentiels au niveau local, la CCIAMP a réalisé, début janvier, une série d'entretiens.

#### Des grossistes unanimement impactés sur la métropole

- En **suspension d'activité** en raison d'une forte dépendance au marché de la restauration commerciale, **le négoce de boissons est touché de plein fouet**. Les professionnels du secteur, dont la quasi-totalité du chiffre d'affaires est réalisé avec les CHR, sont à l'arrêt. Dans ce secteur, la mise en place d'actions pour compenser les pertes est difficilement envisageable. La réduction des effectifs est évoquée par certains dès 2021.
- **En baisse de chiffre d'affaires de 25% à 50%** en fonction de l'activité et du niveau de diversification de la clientèle : **les grossistes spécialisés en fruits et légumes, marée, hygiène ou encore les grossistes multi-produits accusent un recul de chiffre d'affaires moindre**. Pour ces activités, la restauration collective, les détaillants ou la grande distribution représentent une part non-négligeable de leur chiffre d'affaires. Si des réductions d'effectifs ne sont pas encore évoqués, des accords d'activité partielle de moyen terme ont été conclus.

#### Un effet domino : les industries agroalimentaires et les producteurs également touchés

- Pour les industries agroalimentaires, la consommation hors domicile représente 15% des volumes commercialisés au niveau national. Selon le dernier baromètre établi par l'Association Nationale des Industries Alimentaires en novembre 2020 :
  - 57% des entreprises déclarent être concernées par une baisse d'activité proche de 50%.
  - 60% estiment que l'effondrement de la consommation hors domicile aura de lourdes conséquences sur l'amont agricole.
- Dans le domaine agricole : la baisse des prix des produits les plus fortement consommés en restauration (salades, pommes de terre...) peut mettre en péril les exploitations les plus fragiles et en particulier l'échelon de proximité tant plébiscité.

## Cafés – Hôtels - Restaurants

### La réouverture des cafés et restaurants encore repoussée

Malgré les actions menées par l'UMIH (manifestations, appel à la désobéissance, recours (rejeté) contre le décret du 29 octobre 2020), **les cafés et restaurants n'ouvriront pas avant mi-février au mieux**. Une attente insoutenable pour la profession qui fait face à des situations dramatiques de restaurateurs dans la précarité pour lesquels l'UMIH 13 distribue des colis alimentaires leur permettant de finir le mois.

Cette décision intervient alors même que les conséquences des fêtes sur l'épidémie ne sont pas encore connues. Et que les organisations professionnelles de l'hôtellerie-restauration contestent la valeur scientifique de l'étude de l'institut Pasteur supposée justifier pour le gouvernement la fermeture administrative des bars et restaurants en raison d'un surrisque de contamination à la covid-19.

Le GNC, le GNI, l'UMIH et le SNRTC dénoncent une **étude sans fondement et son interprétation scandaleuse** : échantillon non représentatif (selon les auteurs de l'étude), méthode non scientifique, enquête déclarative alors que les deux-tiers des personnes interrogées ne savent pas ou et par qui elles ont été contaminées. Et, l'étude concerne des cas de contaminations survenus « vraisemblablement » (sic selon l'étude) alors que les établissements étaient soit fermés (pour les cafés, les bars et les discothèques) soit astreints à une activité très réduite souvent aux seuls déjeuners (pour les restaurants). En résumé, **il y a plus de contaminations observées quand les bars et les restaurants sont fermés**. Aux Pays Bas, l'Institut néerlandais de la santé publique et de l'environnement (RIVM), estime à l'inverse que l'ouverture des restaurants réduit plutôt que n'augmente le nombre de contaminations au covid-19.

De son côté, la ville de Marseille examine des solutions pour soutenir la profession et notamment l'extension des terrasses sur l'espace public selon certaines conditions ; un dispositif qui a fait ses preuves à Paris avec les « coronaterrasses » mises en place à la sortie du premier confinement et prolongées jusqu'à juin 2021. Et qui pourrait trouver toute sa pertinence dès lors que les conditions sanitaires permettront la reprise d'activité.

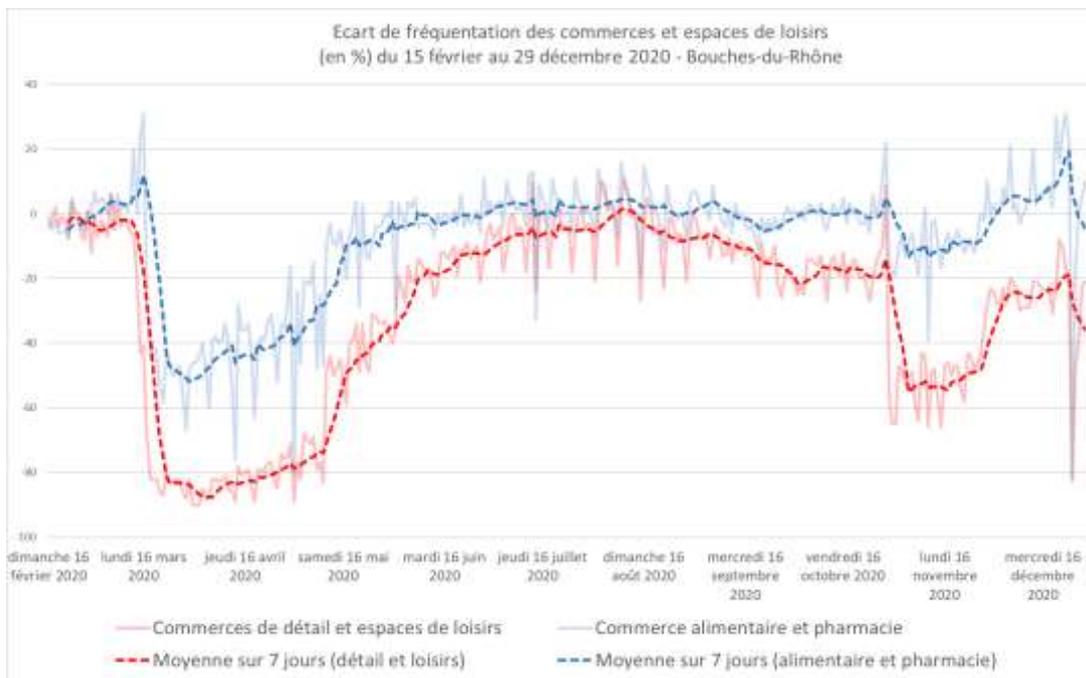
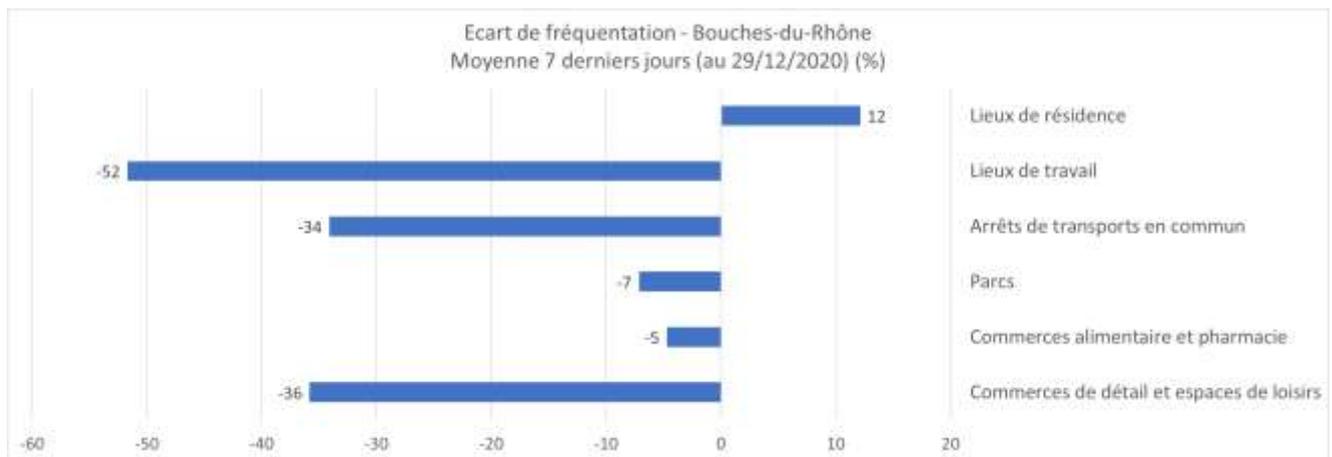
En attendant, le couvre-feu ramené à 18 heures va limiter encore plus les possibilités de clic and collect pourtant l'une des pistes de sauvetage pour un certain nombre d'établissements. Par ailleurs, l'impact de ces fermetures sur l'ensemble des grossistes et fournisseurs des CHR n'est pas le seul effet rebond. Les jeunes en formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration se retrouvent sans stages et sans extras, des périodes de terrains très importantes dans leur cursus d'apprentissage.

Pour Jean-Luc Chauvin, président de la CCIAMP, le combat doit porter sur la vaccination des actifs pour pouvoir faire redémarrer l'économie au plus vite.

## Remontées de “Google Mobility Residentials” sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône

Pour le commerce<sup>3</sup>, Google différencie les commerces alimentaires et pharmacies, considérés dans la plupart des pays comme « essentiels ». Le recul de l'indicateur depuis la fin août reflète l'expansion progressive de la deuxième vague de contamination, avec une dégradation en septembre et la rupture franche amenée par le deuxième confinement.

Après le deuxième confinement on constate un rebond partiel pour les commerces de détail et espaces de loisirs (fermeture des restaurants et espaces de loisirs), et un rebond plus marqué dans l'alimentaire, vraisemblablement imputable aux consommations des fêtes.



<sup>3</sup> Période de référence : les données montrent l'évolution du nombre de visiteurs (ou du temps passé) par rapport à la valeur médiane de la période de cinq semaines entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Cela implique les recommandations suivantes : 1/garder à l'esprit que l'évolution n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre de visiteurs ; 2/ éviter de comparer des évolutions quotidiennes, en particulier entre le week-end et la semaine ; 3/ la période de référence a été choisie sur une période récente, avant la perturbation généralisée due au COVID-19 et ne peut donc pas être normale pour toutes les régions de la planète.

## Commerce de proximité

Si la réouverture des commerces dit « non-essentiels » au 28 novembre est vécue comme un soulagement, les manifestations organisées ce jour-là ont fait craindre le pire aux commerçants du centre-ville. Les associations se sont donc mobilisées pour demander au Préfet la **déviation des parcours des manifestations** et la **création de zones commerciales protégées**. De plus, les commerçants du centre-ville ont dû faire face à une recrudescence de vol dans les boutiques pendant la période des achats de Noël, laissant un sentiment d'insécurité.

Le chiffre d'affaires du mois de décembre ne compensera pas la perte d'activité du mois de novembre. Le bilan sur le territoire reste mitigé, conditionné à l'activité et à la localisation :

- Les noyaux villageois ont bien fonctionné grâce à la solidarité des habitants qui ont consommé autour de chez eux, notamment pour l'habillement et les cadeaux,
- Les métiers de bouche ont réalisé un bon chiffre d'affaires avec des clients qui n'ont pas regardé à la dépense pour les repas de fêtes,
- Les commerçants de proximité ont pu constater une augmentation des ventes de bons cadeaux,
- Le chiffre d'affaires est globalement meilleur ou au moins égal à celui de l'année passée sur la même période (qui, pour rappel, avait été impacté par les manifestations au mois de décembre),
- La baisse des flux en centre-ville est assortie d'une hausse du panier moyen et du taux de conversion,
- Le click and collect a pu limiter la casse au mois de novembre, mais ne fait pas l'unanimité (seuls les magasins ayant une bonne accessibilité voiture en ont profité),
- La belle fréquentation des marchés aux santons qui étaient ouverts ne compensera pas la baisse du chiffre d'affaires de l'année.

L'ensemble des dispositifs mis en place pour attirer les clients dans le centre-ville (ouverture les dimanches, piétonnisation, gratuité des parkings, illuminations et fanfares, foire aux santons et marché de Noël) auront tout de même contribué à créer une ambiance festive propice aux achats de Noël. Toutefois, la fermeture des cafés et restaurants reste fortement préjudiciable à cette effervescence de fin d'année et à l'animation des centres-villes en général.

Pour la 2<sup>ème</sup> fois consécutive, les soldes, déjà reportées de 3 semaines cet été, le sont de 15 jours cet hiver, laissant aux commerçants deux semaines supplémentaires pour vendre sans brader et espérer ainsi retrouver un peu de trésorerie. Une mesure qui, accompagnée d'une ouverture les dimanches du mois de janvier, devrait permettre aux commerçants qui le souhaitent, d'écouler les stocks mais aussi de lisser les flux de week-end sur 2 jours.

## Commerce hors proximité

Le nouveau concept de l'enseigne Boulanger a ouvert ses portes sur 1 140 m<sup>2</sup> et 2 étages dans les anciennes Galeries Lafayette rue St Ferréol à Marseille, avec un choix de produits locaux, un service de réparation, des produits reconditionnés ou de seconde main, un drive piéton. Un concept « d'hyper proximité » choisi par LSA parmi les 10 nouveaux concepts de magasins non alimentaires à retenir en 2020. Dans l'ensemble, les tendances émergentes se confirment avec la crise sanitaire : **places de marché numérique** avec la vente de produits proposés par des vendeurs extérieurs permettant de proposer une offre quasi illimitée et de ne pas avoir à gérer les stocks et leur coût ; **magasins augmentés** proposant un service poussé d'expertise et de conseil (Go Sport, place de la République à Paris) ; **offre de seconde main**, notamment dans le textile (Ikea, Zalando, La Redoute, Auchan) ; **offre de proximité** en particulier dans l'alimentaire pour éviter les ruptures des chaînes d'approvisionnement lointain contraintes aux aléas sanitaires et diplomatiques.

1,7 milliard d'euros ont été dépensés par les Français pour les jouets à Noël, en 2019. Quid de l'année 2020 qui voit le montant consacré aux cadeaux par les Français augmenter de 17€ selon une étude de Cofidis. Sur le territoire, les magasins comme Joué Club à Plan de Campagne ou à Aix ont réussi à faire 50% de leur chiffre d'affaires grâce au click and collect sur le mois de novembre. Cependant, le besoin en main d'œuvre étant plus important pour ce canal de vente, les coûts de personnels n'ont, quant à eux, pas pu être réduits. Sur l'année, le magasin aura perdu 10% de son CA par rapport à 2019, déjà en baisse à la suite des mouvements sociaux.

Aldi France, qui a repris 547 magasins Leader Price et 3 entrepôts du groupe Casino, annonce, pour des raisons de trop forte concurrence avec le réseau, la fermeture de 31 points de vente Leader Price avec 240 salariés à reclasser. Les magasins concernés n'ont pas encore été dévoilés. Sur le territoire AMP, 20 magasins Leader Price (3,6% du parc national) sont recensés avec plus de 75 M€ de CA estimé et presque 300 salariés.

## E-commerce

Selon la Fevad, le e-commerce en France devrait atteindre **110 milliards d'euros en 2020**. Les ventes sur les places de marché ont poursuivi leur accélération et constitué un amortisseur économique pour les commerces physiques administrativement fermés. « Au 3ème trimestre, le e-commerce connaît en France, une croissance de 8,1% par rapport à l'année dernière, portée par la reprise de certaines activités de services et le maintien d'un niveau d'activité important pour les produits grand public, +22,6% ».



Le Black Friday, reporté d'une semaine, aura généré des flux importants dans certains magasins, toutefois les résultats ne sont pas à la hauteur de l'année précédente sur les achats en lignes (multiplié par 2,5 vs 4 pour les 3 années précédentes), avec un panier moyen de 97€, inférieur à 2019 (-14%). Une baisse qui pourrait être liée à une augmentation de 35% des achats à la date initialement prévue (28 novembre) et de 20% durant la semaine qui a suivi (du 30 novembre au 6 décembre).

Le **live commerce**, une alternative qui s'installe dans l'Hexagone avec le **live streaming** (les marques présentent leurs produits grâce aux influenceurs) ou le **live shopping** (rendez-vous avec des « personnels shoppers » présentant les pièces du magasin). Mis en place par Avant Cap pour les commerçants contraints de fermer, les retours sont plutôt encourageants et certaines boutiques continuent avec les clients qui ne souhaitent pas encore se déplacer. Cette solution valorise à la fois le client qui redevient le centre d'intérêt de l'échange commercial et le commerçant qui retrouve les fondements de son métier. Si les indépendants sont en général moins équipés que les enseignes en solutions numériques, ce sont eux qui ont eu plus de facilité/flexibilité à mettre en place ce système (100% des indépendants de la galerie selon la direction).

**Place Centrale**, une nouvelle solution à destination des collectivités, créée par Waps, la start-up de Venelles : « marketplace locale et collective, disponible clé en mains et personnalisable à la demande d'une collectivité ou d'une association de commerçants ». Elle « permet aux commerçants et restaurateurs de se fédérer et de s'unir face à la concurrence des grands acteurs du Web (Amazon, Deliveroo, Uber Eats) ».

## ZOOM SUR TROIS FILIERES CLES DU TERRITOIRE

### Tourisme et Art de vivre

Tourisme, culture et cinéma : de déception en déception les professionnels sont épuisés par le stop & go

Les professionnels du tourisme, de la restauration et de la culture vivent de véritables montagnes russes au fil des annonces du gouvernement.

#### Pas d'ouverture le 7 janvier pour les lieux de culture

Charles Berling, pour le théâtre de Toulon, ou Didier Tarizzo, président de l'Union des Cinémas du Sud de la France, s'accordent sur un point **"Si on ne rouvre pas fin janvier, c'est la catastrophe"**. "J'ai l'impression que ce gouvernement ne mesure pas l'intérêt profond qu'a la culture dans un pays", déclare Charles Berling. Le comédien, metteur en scène et directeur du théâtre de Toulon estime que le monde culturel n'est pas "considéré à sa juste valeur" par le gouvernement, lui qui le voit comme "un garant de la démocratie et de la république".

Ils appellent nos dirigeants à prendre conscience de la gravité de la situation et à territorialiser les décisions. Mais aussi à prendre des décisions fermes suffisamment en amont (au moins deux semaines sont nécessaires pour redémarrer) pour que cela n'engendre pas de frais supplémentaires qui viennent s'ajouter à une situation dramatique. De plus, "le gouvernement annonce des montants d'aides qui ne sont pas à la hauteur des pertes considérables", regrette Didier Tarizzo.

Si le spectacle vivant ne pourra jamais remplacer les dates non jouées, le risque pour le cinéma est d'aboutir en avril à un embouteillage de films américains au détriment des films français qui vont en pâtir. En attendant, Charles Berling compte se rapprocher des lieux autorisés à être ouverts pour ses représentations : "On va voir comment jouer dans les églises et les écoles. Puisqu'on nous demande de nous réinventer, on va essayer de faire ça, de tisser des liens plus forts avec tous ceux qui ont de la chance de rester ouvert. "

D'autres misent sur le maintien à distance du lien avec leur public, à l'image des Théâtres (Aix-Marseille-La Ciotat) qui proposait le 8 janvier sur sa page Facebook les Variations Goldberg interprétées par Renaud Capuçon, Gérard Caussé, Victor Julien-Laferrière.

#### Région Paca : "Un deuxième été sans festival serait un désastre"

Président de la Région, Renaud Muselier (LR) défend la réouverture immédiate des lieux culturels malgré la Covid. Notre région est la première pour la densité de l'emploi culturel avec 750 festivals et 600 lieux de diffusion. Le budget Culture de la Région est sanctuarisé en 2021 (près de 70 M€) et un conventionnement triennal pour les lieux subventionnés vient d'être soumis au vote. "Pour nous, la Culture fait partie de l'ADN de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce conventionnement ne règle pas le problème mais permet de savoir quelles sont les recettes des institutions dont ces structures disposeront".

#### La 4e Biennale internationale du cirque aura-t-elle lieu ?

La billetterie est ouverte pour l'événement qui doit se tenir à partir du 21 janvier. De la Seyne-sur-Mer à Avignon, de Château-Arnoux à Marseille, la Biennale qui prévoit 68 spectacles présentés dans toute la région du 21 janvier au 21 février, est suspendue aux annonces gouvernementales.

#### Les discothèques pour lutter contre les soirées privées

Les discothèques sont portes closes depuis maintenant dix mois. La situation sanitaire actuelle laisse peu d'espoir pour une réouverture prochaine. Thierry Fontaine, président UMIH-Nuit France, regrette l'absence de "date butoir". Selon lui, les fêtes privées et clandestines sont, "c'est une évidence", les grandes gagnantes de cette pandémie : "énormément de fêtes ont été organisées. "

Quand on contacte les loueurs de matériel partout en France, ils ont été dévalisés". Des packs pour l'organisation de soirées privées pour 30, 60 ou 100 personnes sont proposés à la location selon lui.

### Les libraires tirent leur épingle du jeu

Après avoir passé un quart de l'année le rideau baissé, elles ont enregistré, en moyenne, en 2020, un recul de "seulement" 3,3 % de leur chiffre d'affaires, selon le Syndicat de la librairie française (sur la base de 368 magasins, représentant plus du tiers du CA de la profession). Et ce grâce à un "retour très massif des lecteurs" à la suite de chacun des deux confinements.

### Les santonniers sauvent la saison grâce aux passionnés

Marché écourté de trois semaines, restaurants fermés et croisiéristes absents : le manque à gagner ne pourra pas être totalement rattrapé malgré un public au rendez-vous. Ce sont les amateurs de crèche qui ont fait vivre la foire cette année mais aussi la nouvelle star de ce petit monde : le santon Didier Raoult. A tel point qu'il a fallu arrêter les commandes en lignes juste avant Noël !

### Comment relancer le tourisme en 2021 ?

La Covid a ouvert un ensemble de défis pour le tourisme mondial, alors que débute la vaccination de masse. Il y a les problèmes « classiques » comme les budgets réduits des organismes de gestion des destinations, les réductions de personnel, l'impact très important sur des villes très dépendantes du tourisme, le risque de faillite des petites entreprises qui ne survivront peut-être pas assez longtemps pour attendre que la confiance des voyageurs augmente. Mais, au-delà du scepticisme envers les vaccins, comme l'OMT l'a déclaré la semaine dernière, "le redémarrage du tourisme - et les millions de personnes qui en dépendent - ne peut pas attendre que les vaccinations de masse deviennent une réalité". C'est là que réside la plus grande difficulté pour le tourisme mondial : comment l'industrie va-t-elle commencer à se redresser et à attirer des visiteurs tout en freinant la Covid et en empêchant le contre-coup économique résultant d'un scénario de "stop-and-go" ?

Car les impacts de la Covid-19 s'élevaient en 2020 à **20 milliards d'euros selon le président des entreprises du voyage**. Le secteur du tourisme a perdu entre 70% et 80% de son chiffre d'affaires en 2020. Les Français sont moins partis en vacances en cette fin d'année en raison du coronavirus. Ils sont majoritairement restés en France. On n'est pas très optimiste pour 2021. Pour le secteur du voyage d'affaire, on estime qu'on ne retrouvera pas le niveau de 2019 avant 2024 ou 2025, dans le secteur touristique cela dépendra de la possibilité de voyager dans le monde.

Pour l'**Aéroport Marseille Provence**, même si Noël a fait du bien (50 destinations ont été opérées par 20 compagnies aériennes pour les fêtes de fin d'année, permettant la réouverture du hall A), 2020 aura été "terrible" avec une baisse de la fréquentation de deux tiers par rapport à 2019.

La mise à l'arrêt du **secteur des croisières** a entraîné un désinvestissement de la ville de Marseille qui a voté fin décembre une baisse de près de 50% de son soutien financier au **Club de la Croisière**. Une décision que dit comprendre Jean-François Suhas, le président de Club de la croisière, pour qui la Ville a bien évidemment d'autres priorités. Il conteste cependant la vision des croisières par la municipalité et souligne que les armateurs font des efforts particuliers à Marseille en comparaison des autres ports. « *La Charte Bleue que nous avons initiée et signée l'année dernière, promeut le développement du branchement électrique à quai, des navires au GNL, de carburant à 0,1 % de soufre, et la baisse de la vitesse à l'approche du port* ».

Notons que la grande majorité des navires demeurent amarrés et patientent à quai. MSC Croisières a annoncé le 5 janvier retarder la reprise du MSC Magnifica à la suite des nouvelles mesures instaurées par le gouvernement grec pour enrayer la pandémie de Covid-19 dans le pays. La compagnie espère pouvoir redémarrer le 14 février.

## Le tourisme d'affaires fait grise mine

Le journal Le Monde consacre début janvier un long article aux acteurs des secteurs tourisme de l'événementiel, de l'hôtellerie-restauration et des transports... qui se voient privés d'une clientèle particulièrement lucrative avec l'annulation des grands rassemblements professionnels. De quoi, écrit-il, bouleverser un pan essentiel de l'économie française.

Pandémie de Covid-19 oblige, tous les événements, salons et congrès ont été annulés. Faut de pouvoir se déplacer, les voyageurs d'affaires demeurent aux abonnés absents. Une année noire pour la capitale, régulièrement distinguée dans les classements internationaux comme la première destination de congrès du monde. La directrice générale de l'office du tourisme et des congrès de Paris, Corinne Menegaux, estime qu'en 2020 la Covid-19 a entraîné l'annulation de quelque 800 salons et congrès se tenant habituellement dans la capitale. Soit pas moins de 4 milliards d'euros de retombées économiques en moins pour le territoire.

Or le touriste d'affaires dépense deux à quatre fois plus qu'un touriste classique, s'accordent à dire les acteurs de la filière. Dans toute la France, la tenue de quelque 380 000 séminaires et autres événements professionnels en 2018 avait permis aux acteurs de cet écosystème de bénéficier de 32 milliards d'euros de retombées, estime le cabinet d'audit EY.

Et la petite éclaircie à partir de juin n'a pas permis de relancer la machine : plus de 80% des événements ont été annulés ou reportés », évalue Frédéric Pitrou, le directeur général de l'Union française des métiers de l'événement.

Pour la Métropole Aix Marseille Provence, les impacts sont du même ordre, avec d'abord des reports sur 2021 de certains salons ou congrès, comme le Congrès Mondial de la nature (20 M€) dont les dates sont passées de juin 2020 à janvier 2021 puis septembre 2021. Les retombées économiques pour le territoire sont à jamais perdues pour 2020 : elles sont estimées à plus de 83% à fin octobre et le bilan n'est pas encore complet.

Et c'est désormais le premier semestre 2021 qui est concerné par le report de l'ensemble des événements qui étaient prévus. Notons par ailleurs que la principale structure d'accueil de la Ville de Marseille et de la Métropole, le Parc Chanot, a vu sa DSP prolongée de deux ans... ce qui ne permet pas au gestionnaire actuel de réaliser les évolutions indispensables du site et fait donc perdre un temps précieux au territoire en matière d'attractivité d'événements internationaux.

## Des prestataires frappés de plein fouet

Dans l'événementiel, le placement en procédure de sauvegarde du groupe Comexposium, leader français du secteur et troisième organisateur mondial de salons, fin septembre 2020, a donné l'alerte. Directeur général de l'Union française des métiers de l'événement (Unimev), Frédéric Pitrou évalue à 33 milliards d'euros les pertes sur l'ensemble de la filière, sur un total qu'il estime à 39 milliards. Traiteurs, organisateurs de *team building*, lieux d'accueil... Autant de prestataires frappés de plein fouet par les restrictions de rassemblement.

La disparition des voyageurs d'affaires, prêts à payer davantage pour plus de flexibilité et de confort, grève aussi la trésorerie des transporteurs. Alors que les trajets professionnels représentent habituellement un quart du trafic ferroviaire français, selon Eurostat, la SNCF estime à « - 70 % » la chute de la clientèle affaires en novembre 2020 par rapport au même mois de 2019. Sur le TGV comme dans l'aérien, la rentabilité du modèle économique repose largement sur cette clientèle.

Coté acheteurs, le président de l'AFTM, Michel Dieleman, estime que les déplacements professionnels devraient reprendre à hauteur de 50 % sur les six premiers mois de 2021 : « *Les entreprises sont prêtes à revoyager, tout dépend des règles sanitaires et des restrictions imposées aux frontières.* » Mais « *La pandémie est un accélérateur de tendances, confirme Michel Dieleman. On constate un virage fort vers la digitalisation. Parce qu'elles sont soucieuses de la sécurité de leurs collaborateurs, les entreprises vont examiner si la mobilité est vraiment impérative.* »

Beaucoup d'organisateur de salon réfléchissent à mettre en ligne systématiquement des « salons virtuels » en parallèle de la tenue d'événements physiques. Les lieux d'accueil n'ont d'autre choix que de s'adapter à cette nouvelle tendance.

Dans les Alpes-Maritimes, le Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule a décidé de proposer aux organisateurs un véritable studio de streaming pour la tenue d'événements en ligne, en parallèle des salons physiques. Dans l'hôtellerie, le groupe Radisson Hotels a lancé un concept de chambres et de salles de réunions hybrides, offrant tout l'équipement nécessaire à la tenue de visioconférences en haute définition.

## Santé

Entre innovation et croissance, les entreprises du territoire affichent de belles réussites

**C4Diagnostics propose une méthode pour prévenir les clusters de coronavirus** : après l'analyse préventive des eaux usées en Ehpad pour prévenir l'apparition de clusters, la biotech marseillaise C4Diagnostics, veut proposer aux dirigeants d'entreprise une gestion préventive de l'épidémie, permettant de protéger leurs sites et leurs salariés.

**La technologie utilisée par les marins-pompiers de Marseille permet de traquer le virus dans les eaux usées de toute la région** : depuis plusieurs mois, le bataillon des marins-pompiers analyse les eaux usées de la ville pour suivre l'évolution du virus. Cette technique permet d'anticiper l'apparition de clusters avec six jours d'avance et de dresser une cartographie de la présence du virus par zone. Déployée en partenariat avec les Services Départementaux D'incendie et de Secours (SDIS), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le laboratoire mobile du Bataillon des Marins Pompiers, l'intervention va bénéficier à 5 territoires de la région : Nice, Toulon, Avignon, Digne-les-Bains et Briançon.

**Montée en puissance de SYNLAB Provence** : ce laboratoire d'analyse biologique qui a investi dans 5 machines de test, a réalisé depuis fin mai 300 000 dépistages. Le laboratoire qui réalisait fin octobre, en moyenne 5000 tests journaliers, a mis en place des « drive » (Grand Littoral, Merlan et Manosque) et un centre de dépistage Covid combinant tests antigéniques et RT-PCR au Parc Chanot pouvant réaliser jusqu'à 1 500 tests quotidiens, avec des résultats dans l'heure pour les antigéniques et en maximum 24 heures pour les RT-PCR.

Sur les Bouches-du-Rhône, Synlab a réalisé près de 40% des prélèvements. Pour accompagner ce développement, outre l'acquisition d'équipements et matériels, le laboratoire a recruté une cinquantaine de personnes. En 2021, il estime pouvoir réaliser 10 000 tests PCR par jour.

**xRapid**, jeune entreprise basée sur le Technopôle de l'Arbois et spécialisée dans la conception et le déploiement d'outils numériques et d'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, a développé un masque intelligent, connecté et ventilé, xHale qui s'adapte à la respiration. Ce masque intelligent et customisable est connecté à une application qui fournit des informations en temps réel pour mieux comprendre la respiration. Grâce à sa solution brevetée, l'entreprise se distingue et remporte deux CES Innovation Awards 2021 (prix décerné aux meilleures innovations qui seront présentées lors du CES 2021 de Las Vegas, en version 100 % digitale cette année - la seule entreprise en Europe cette année). Le premier Award récompense sa solution *xRblood Pr* de lecture de tests Covid-19 sérologiques et antigéniques. L'entreprise qui a injecté un million d'€ en grande partie sur ses fonds propres pour l'industrialisation du masque, s'est battu pour que la production reste en Provence. C'est sur le Technopôle de l'Arbois que sera installée « *une petite version de l'usine non automatisée* » pour produire et livrer les 1000 premiers masques en janvier. Le site de production sera ensuite déployé entre Marseille, Aix et Vitrolles, avec 25 emplois à la clé. En effet, xRapid a pour objectif de commercialiser entre 100 et 200 000 unités sur l'année. xHale c'est aussi une plateforme, pour mener des études sur les apnées du sommeil par exemple et ouverte à de la collaboration avec d'autres entreprises.

**Quantum**, l'autocollant virucide qui désinfecte les surfaces contaminées : la start-up implantée à Gardanne Quantumcat et créée par le fondateur d'Encapsulix, développe des supports autocollants transparents virucides, bactéricides et fongicides à positionner sur les claviers de distributeur de billets, digicodes, poignées, barres de métro, pour désinfecter la surface en continu.

**Proneem**, société qui a mis au point un traitement textile à haute fonctionnalité antivirale dont l'efficacité a été prouvée sur le SARS-Cov-2 (le traitement Viralstop) annonce avoir signé un accord avec le Comité National Olympique pour la fourniture de masques destinés aux sportifs.

**L'entreprise Fil rouge**, a su rebondir de façon inattendue sur la crise sanitaire en produisant des masques. La société compte, avec Insermode, 106 salariés (dont 70 en insertion). L'entreprise réalise des masques ainsi qu'une ligne de vêtements neutres, qu'elle propose à des marques qui les vendent à leurs couleurs.

Le **fabricant de cosmétiques Senteurs du Sud** accélère sa digitalisation : dopée par la fabrication de **gel hydroalcoolique parfumé**, la société de cosmétiques bio Senteurs du Sud, basée à Carnoux-en-Provence, a profité de 2020 pour accélérer sa digitalisation et mettre en place un site web marchand.

Avec des ventes en ligne multipliées par trois, la croissance des ventes a permis à Senteurs du Sud de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 330 000 euros, au lieu de 230 000 euros réalisés en 2019. La dirigeante Anne Galand, conçoit les produits et travaille ensuite en partenariat avec des laboratoires locaux. L'Esat L'Arc-en-Ciel, également basé à Carnoux, réalise du stockage et assure une partie des expéditions.

La **fabrication traditionnelle du Savon de Marseille en plein boom** : avec la crise du Covid-19, il y a une demande d'économie de proximité, plus durable, plus solidaire dont profite le Savon de Marseille. Parmi les 3 savonneries traditionnelles, la Savonnerie du Midi fondée en 1894 se porte bien et c'est tout le quartier des Aygalades à Marseille (15e) qui en profite. En effet, cette dernière qui est tournée vers les jeunes des quartiers prioritaires, est aussi une entreprise d'insertion professionnelle, et travaille en esprit de solidarité en temps de crise. En visite à Marseille le 11 décembre, Nadia Hai, Ministre déléguée, chargée de la Ville, a salué la réussite exemplaire de l'entreprise marseillaise, « *une entreprise artisanale, un fleuron de l'entreprise français* ».

### L'intelligence artificielle au service du suivi des patients touchés par la Covid-19

Le **service de radiologie de la Timone** a développé un algorithme, le **Smart Lungs** qui permet de mieux évaluer l'évolution de la maladie chez les patients touchés par le coronavirus. Cet outil d'intelligence artificielle, entraîné pour apprendre à mesurer les atteintes pulmonaires provoquées par la Covid-19, est capable de quantifier automatiquement ces lésions, en 10 secondes, sans intervention humaine. L'algorithme développé dans le service de radiologie de la Timone 2 à Marseille, dirigé par le Pr. Alexis Jacquier, avec l'aide de l'Institut de Mathématique de Marseille, a été brevetée ; cette technique pourrait être déployée au-delà de l'AP-HM.

### Vaccins et avancées des autorisations

Stéphane Bancel, le Pdg (marseillais) du **Laboratoire Moderna**, a déposé les demandes d'autorisation aux autorités américaines et européennes. Tout comme Pfizer et BioNTech, Moderna utilise la Technologie ARN messenger. L'Agence européenne des médicaments a donné son feu vert **pour l'utilisation du vaccin en Europe**. Et la France s'est alignée sur cette position. Le vaccin Moderna est plus facile à stocker et à transporter étant donné qu'il peut être conservé à une température de -20°C et non -70°C.

### Lutte contre la Covid-19 sur le territoire : l'engagement des acteurs publics et associatifs

La **Région remet 100 000 tests antigéniques** à l'Ordre Régional des pharmaciens, qui ont été adressés à 1 850 pharmacies : à l'approche des fêtes de fin d'année, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour dépister le maximum de personnes sur le territoire. D'autre part, conjointement avec l'ARS, **la Région a financé 11 machines de test à destination des hôpitaux de la région**.

Pour **accompagner l'accélération de la vaccination dans les Ehpad de la Région**, des mesures sont étudiées grâce au renfort des Départements et la transformation de gymnases en centres de vaccination avec l'appui des communes, la mise en place de bus itinérants, etc. De plus, la région sollicite l'Etat pour que ce dernier donne son feu vert pour autoriser les injections du vaccin en pharmacie.

**Plus de 110 millions d'euros en soutien aux EHPAD de la région** : pour aider les structures d'accueil et de soutien aux personnes âgées à faire face aux impacts financiers de la gestion de la crise Covid-19 et valoriser l'implication des professionnels, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les établissements et services médico-sociaux (ESMS) à travers un plan de soutien global avec des aides supplémentaires exceptionnelles versées aux structures, la distribution de masques aux EPHAD et services de soins à domicile de la Région, ainsi que des financements octroyés à titre pérenne et autres moyens et subventions.

**La télémédecine en renfort dans les quartiers Nord de Marseille pour les plus démunis :** mandatée par l'ARS, l'association Sept (Santé et Environnement Pour Tous) se dote de deux valises de télémédecine grâce au soutien de la fondation AG2R La Mondiale et de fondations privées comme la Fondation de France. Le contenu de ces valises permet d'effectuer des contrôles médicaux très poussés à domicile, sous le contrôle d'un médecin dans son cabinet et d'un infirmier chez le patient.

### Soutien financier à l'industrie et innovation en santé : appels à projets « Plan de Relance pour l'industrie » et fonds d'investissement

Un nouvel appel à projet « **Plan de relance pour l'industrie** » – **Secteurs stratégiques** (volet national) est ouvert jusqu'au 1er juin 2021, notamment pour les industriels du secteur de la santé : dans le contexte de la crise liée à la Covid-19, le gouvernement mobilise des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Le financement apporté par l'Etat est sous forme de subventions et s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne des aides publiques aux entreprises. Les **projets attendus** doivent être d'au moins **1 000 000 € pour le secteur santé**.

**Le fonds d'investissement First Santé 1 boosté par la crise sanitaire :** avec la crise du coronavirus, First Santé 1, le premier fonds d'investissement régional en Santé dédié aux startups du domaine des sciences de la vie accélère sa levée de fonds afin de faire émerger les pépites les plus prometteuses en santé. Initié par le programme de recherche Dhune, l'association Profirst, et prévu d'être géré par Sofimac Innovation, le fonds a pour but d'accompagner les entreprises régionales dans leurs besoins de financement. Le fonds First Santé 1 souhaite lever entre 50 et 100 M€ et cible des projets dans lesquels il pourrait investir entre 500 k€ à plusieurs millions d'euros.

## Numérique

**La French Tech Aix-Marseille, après son Grand Bain fait sa « beach party » pour clôturer un mois d'ateliers et de rendez-vous digitaux et en direct.** Pandémie oblige, le traditionnel raout de l'écosystème du numérique organisé par la French tech Aix-Marseille (AMFT) a pris cette année une autre forme et s'est déployé sur un mois en rendez-vous digitaux au lieu d'une journée. Pour clôturer 2020 avec optimisme, le Grand bain a tenu le 11 décembre son émission live, en direct du Cloître à Marseille et diffusée sur les réseaux sociaux et sur Twitch.

« Tenir le cap », « Prendre le large », « Rêver plus haut », etc. autant de conférences et d'intervenants réunis pour débattre des questions d'actualités, continuer à innover, créer, rêver pour imaginer le monde d'après, ou encore apporter les bonnes nouvelles et proposer les réponses des acteurs du territoire.

Jean-Luc Chauvin, président de la CCIAMP a, pour sa part, relevé que « *les startups sont des entreprises comme les autres, il faut leur offrir l'accès à tous les outils qui leur permettent de survivre et les accompagner dans leur volonté de se transformer et d'innover* ».

Le Grand Bain s'est clôturé avec sa « beach party », la rencontre startups/investisseurs organisée en partenariat avec France Digitale et Ambition capital : 18 jeunes pousses du territoire ont présenté leurs activités et leurs besoins en financement : Biopooltech, Systol dynamics, Rofim, Green systems automobiles, Smart futures, Agrove, Mao Boa, Fruit and food, Oghji, Green Praxis, People in, Wintual, Bobee spot, Green score capital, Chargepoly, La Cagnotte des proches, Libi works et Transpare.

C'est aussi dans ce cadre, que Cédric O, le secrétaire d'État au Numérique a dévoilé en direct le lancement du programme de la « French tech for the Planet » : vingt start-ups œuvrant pour l'écologie seront sélectionnées par un jury.

**Le Gouvernement lance des diagnostics numériques pour les TPE/PME :** dans le cadre de France Relance, Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a annoncé un financement de 3 millions d'euros pour le lancement des diagnostics numériques pour les TPE et les PME, piloté par la Direction Générale des Entreprises via l'initiative France Num, CCI France et CMA France.

Ces quatre prochains mois, le réseau des CCI de France, dont la CCIAMP et le réseau CMA France, réaliseront 10 000 diagnostics numériques gratuits auprès des commerçants, des artisans et des indépendants qui pourront en faire la demande auprès des chambres consulaires de leur territoire. Ce diagnostic permettra d'évaluer la maturité numérique de leur entreprise et de les aider à entamer leur transition numérique en élaborant un plan d'action individualisé et adapté (visibilité en ligne, marketing digital, vente en ligne, ressources internes, sécurité et RGPD etc).

Pour Pierre Goguet, président CCI France « *la transformation numérique de nos TPE-PME s'opère par une chaîne d'actions dont chaque maillon est essentiel : entre la sensibilisation et l'accompagnement à la mise en œuvre concrète de solutions digitales, il y a la phase importante de diagnostic. C'est pourquoi je me réjouis qu'avec notre outil national Digipilote, les CCI s'engagent par cette convention à délivrer 5000 nouveaux diagnostics de maturité digitale donnant lieu à des recommandations et programmes d'actions* ».

**Le Syndicat professionnel des acteurs du numérique, Syntec Numérique, prévoit un recul de 4,6% de l'activité du secteur en 2020** : la crise de la Covid-19 n'a pas préservé le secteur du numérique. Syntec Numérique, syndicat qui regroupe les entreprises de services informatiques, d'ingénierie, de conseils en technologie et d'éditeurs de logiciels français, prévoit un recul de 4,6% du chiffre d'affaires de ses adhérents sur l'ensemble de 2020, selon une étude interne.

Même si « *le marché du numérique résiste mieux que la moyenne des secteurs en France, car il est stimulé par la transformation digitale des organisations [...] et la généralisation du télétravail* », la grande crainte reste l'emploi. En effet, plus de **10 000 postes seraient en danger** dans le domaine de l'ingénierie, mais surtout dans le conseil en technologie, qui subit un recul de 12,3% en raison de son exposition aux secteurs aéronautique et automobile, durement touchés par la crise sanitaire.

La Covid-19 casse une dynamique de croissance forte dans le secteur numérique depuis plusieurs années, avec des taux de croissance supérieurs à 4% en 2018 et 2019. Les prévisions de décembre sont moins pessimistes que celles de juin dernier, qui anticipaient un recul du chiffre d'affaires de 6,7% pour les entreprises du secteur en 2020. La situation est par exemple moins inquiétante pour les éditeurs de logiciels qui devraient connaître une croissance de 0,3% en 2020 et les SMACs (social, mobilité analytique, Cloud) qui sont restés les moteurs de l'activité, avec une croissance estimée à +6,4% par rapport à 2019 (+12,2% pour le seul cloud).

Le syndicat prévoit tout de même une croissance de 1% en 2021 : un rebond conditionné par l'évolution de la crise sanitaire et de la situation économique des clients.

**Syntec Numérique et Tech'In France fusionnent pour devenir l'acteur de référence dans le numérique** : les deux organisations de la filière Tech en France, ont entériné cette fusion pour donner naissance à une nouvelle structure et marque, dont le nom, le cadre juridique et la nouvelle gouvernance sont à venir. La nouvelle entité représentera 65 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 600 000 emplois directs (éditeurs, SSII, intégrateurs, fournisseurs de services...). 5 grands enjeux prioritaires pour la France sont ciblés : la place du numérique dans la société ; la France numérique en Europe ; la croissance et la compétitivité de nos entreprises du numérique ; la transformation numérique de toutes les entreprises et administrations, vecteur de croissance de l'économie ; les enjeux sociaux, sociétaux et écologiques du numérique.

**17 startups de la Région Sud vont participer au CES 2021 100% digital** : la prochaine édition du CES (Consumer Electronics Show) se voit chamboulée par la Covid-19. La 53e édition du CES Las Vegas, se tiendra du 11 au 14 janvier, en version dématérialisée.

Parmi les 17 startups sélectionnées, 7 sont installées dans les Bouches-du-Rhône (Green Systems Automotive, MACA, Meteoptim, Quantia, VH Quatrevingtreize, Weccleen, Xrapid). Toutes ont été choisies suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en juin dernier par la Région et ses partenaires : les Métropoles Nice Côte d'Azur, Toulon-Provence-Méditerranée, Aix-Marseille Provence et la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, ainsi que risingSUD, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Team France Export Sud.

Cette année, 3 CES Innovation Award ont été décernés à 2 start-ups aixoises de la délégation régionale pour leurs innovations : un pour Green Systems Automotives et deux awards pour xRapid Group



La **première clef USB de sécurité Web 100% made in France** est conçue et fabriquée par **Neowawe**, spécialiste de la sécurité numérique, implantée à **Gardanne**. Cette clé USB de sécurité Winkeo FIDO2, permet de sécuriser les accès web en toute simplicité. Dans le cadre de l'intensification du télétravail et de la dématérialisation de ces derniers mois, liée à la crise sanitaire, *« les tentatives de phishing ont augmenté de plus de 400% pendant le confinement. Les techniques de piratage se complexifient : attaques de type MITM, logiciels malveillants, phishing et autres cyberattaques. Renforcer la sécurité des accès et des données de manière conséquente devient une nécessité »* explique Bruno Bernard, président de Neowawe.

**Parmi les 21 premiers lauréats régionaux du fonds de soutien à l'investissement industriel** lancé par l'Etat dans le cadre de son **plan de relance**, **six sont installés dans le département des Bouches-du-Rhône**. Parmi les heureux élus, l'entreprise **Fenotag** basée à Marseille, concepteur de puce électronique sans contact.

## REMONTEES DES FEDERATIONS

A travers les **remontées directes des fédérations et organismes professionnels**, la CCI Aix-Marseille-Provence propose un aperçu des situations et difficultés rencontrées par secteur.

*Retrouvez les remontées de Prism'emploi dans le chapitre consacré aux indicateurs économiques relatifs à l'emploi.*



**BTP 13**

La reprise de l'activité se confirme dans le département, avec des mises en chantier de bâtiments neufs qui atteignent voire explosent le niveau atteint à l'année dernière. Dans les Travaux Publics, l'activité se rapproche du niveau atteint l'année dernière, alors qu'elle reste en repli pour la production de BPE. En revanche, les perspectives d'activité pour les mois à venir n'incitent pas à l'optimisme, du fait d'un nombre d'appel d'offres de Travaux et de permis de construire délivrés en net repli par rapport à 2019.

### Suivi de la relance économique de la filière Construction dans les Bouches-du-Rhône

- +33% de mises en chantier de logements neufs en juillet septembre 2020 par rapport à 2019
- +109% de mises en chantier de locaux neufs en juillet septembre 2020 par rapport à 2019
- -19% d'activité pour les entreprises de Travaux Publics au 2ème trimestre e2020 par rapport à 2019
- +5% de production BPE en juin août 2020 par rapport à 2019
- +1,8% de salariés dans la construction au 2ème trimestre 2020 par rapport à 2019
- -59% d'intérimaires dans la construction au 2ème trimestre 2020 par rapport à 2019

### La relance

- -20% de marchés publics de travaux publiés en octobre 2020 par rapport à 2019
- -15% de logements neufs autorisés en juillet septembre 2020 par rapport à 2019
- -29% de locaux autorisés en juillet septembre 2020 par rapport à 2019

### Suivi régional de la relance économique de la filière Construction

Malgré de légers signes de reprise en novembre, l'activité reste ralentie en 2020 par rapport à l'année dernière. La crise sanitaire a entraîné une baisse d'activité dans tous les secteurs, à l'exception de la construction de bâtiments non-résidentiels neufs, où les mises en chantier résistent à un niveau plus élevé que l'année dernière. Et les perspectives d'activité pour les mois à venir n'incitent pas à l'optimisme, du fait notamment d'un nombre d'appels d'offres publics de travaux très bas par rapport à l'année dernière, et d'un nombre d'autorisations de permis de construire de bâtiments neufs en fort retrait.

### Leviers de relance : commande publique

La commande publique représente 60% à 70% de la commande dans les Travaux Publics et 20% à 30% dans le Bâtiment. Les appels d'offre publics, annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction, sont donc des leviers indispensables à la reprise économique du secteur Construction dans les territoires.

Mais avec la crise sanitaire et le report de 3 mois des élections municipales, des retards dans les plans de programmation des investissements et des arbitrages budgétaires significatifs sont à craindre. Cela se vérifie sur le nombre d'appels d'offre de travaux publiés depuis le début de l'année 2020, en baisse de 35% à fin octobre 2020 par rapport au volume enregistré sur la même période en 2019.

## Levier de relance : commande privée

La construction neuve représentant environ la moitié du chiffre d'affaire des entreprises du bâtiment, elle est indispensable à l'activité du secteur. Et plus particulièrement la commande privée de logements neufs, qui porte l'essentiel du marché de la construction neuve et qui sera donc un levier déterminant de la relance de l'économie dans les territoires.

Cependant, les perspectives d'activité restent très incertaines dans ce segment de marché, les autorisations de logements neufs affichant en effet un net repli sur les trois derniers mois par rapport à 2019 (même si elles repartent à la hausse depuis l'été). De même, les commercialisations et réservations de logements neufs enregistrent une baisse continue depuis le début de l'année.

Cette dégradation de l'offre nouvelle annonce une baisse de l'activité pour les entreprises de construction sur les mois à venir, compte tenu des délais entre l'autorisation d'un permis, la période de commercialisation et le début des travaux.

Les perspectives d'activité restent également très incertaines dans le non-résidentiel. En effet, les autorisations affichent un net repli sur les trois derniers mois par rapport à 2019, malgré une trajectoire de nouveau à la hausse depuis l'été. Le décrochage dû à la crise sanitaire est d'autant plus important que la fin d'année 2019 et le début d'année 2020 étaient très dynamiques, avec une croissance à deux chiffres des autorisations.



Fask

En tant que représentante de l'ensemble des métiers de la filière Mode, FASK comporte des métiers, des tailles et des typologies d'entreprises très variées.

Cependant, toutes souffrent de la crise liée à la situation sanitaire qui depuis près d'un an touche tous les pans de l'économie : que ce soit en aval (réseaux de commerce, distribution) ou en amont (création, design, stylisme), c'est l'ensemble de l'écosystème qui est touché et dont le développement est ralenti.

Malgré le 2ème confinement, et grâce au déconfinement de la fin de l'année, les activités les plus liées aux fêtes et donc les plus dépendantes des magasins, ont pu globalement sortir leur épingle du jeu.

La situation reste toutefois très préoccupante pour les plus fragiles (« petits créateurs », couturiers sur-mesure, mais aussi activités de conseils).

## Fédération bancaire française (FBF) PACA et 13

Cette année 2020, décidément pas comme les autres, erratique à un point jamais connu marquée par l'épidémie de COVID - 19 et le « stop and go » économique dû au confinement, au semi-confinement et aux divers couvre - feux touchant notamment les secteurs des CHR, du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport, s'achève sans que nous ayons de véritables perspectives de reprise pour le début de l'année 2021, si ce n'est :

- la quasi-certitude d'une dette publique au - delà de 122 % du PIB,
- et une estimation de la récession économique pour 2020 à hauteur de - 9 % par la Banque de France.

Néanmoins les banques dans leur ensemble ont été, depuis le début de cette crise, au cœur du réacteur économique et ont assuré, par un accompagnement exceptionnel, le soutien financier des entreprises et, notamment des TPE et des PME :

- Mise en place, dès le mois de mars dernier, d'un plan d'urgence économique,
- Mise en place de procédures accélérées d'instruction des demandes de crédit,
- Report jusqu'à 6 mois des échéances de remboursements de crédit pour les entreprises,
- Mise en place du dispositif PGE, dès le 1er Avril dernier.

Ce dernier a, bien sûr, mobilisé l'ensemble des réseaux bancaires opérant dans la Région SUD / Provence - Alpes - Côte d'Azur et dans le département des Bouches-du-Rhône, tout au long de cette année, comme l'indiquent les quelques chiffres, au 18 décembre, ci - après :

### Pour la région SUD

69 759 entreprises bénéficiaires pour 10, 745 milliards d'€, dont 92,95 % de TPE et de PME, la région se classant 3ème derrière Île -de- France et Auvergne / Rhône – Alpes (AURA).

### Pour le département des Bouches-du-Rhône

24 013 entreprises bénéficiaires pour 5 083, 610 €, dont, là aussi 92, 95 % de TPE et de PME et, un taux de refus sur les demandes éligibles de 2, 8 %.

Ce dispositif qui est maintenu pourra être distribué par les banques jusqu'à fin Juin 2021 est aussi complété, depuis le 5 Août dernier, par le PGE « Saison » ouvert aux secteurs liés au tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'événementiel, du sport, du loisir et de la culture qui sont durement touchés par l'interruption d'activités liée à l'application des mesures sanitaires.

Par ailleurs, le Comité Régional FBF SUD / Provence - Alpes - Côte d'Azur a mis en place sa propre cellule de crise et de veille, laquelle de concert, avec la Médiation Régionale du Crédit aux Entreprises de la Banque de France a traité, près de 200 dossiers, dont 75 d'entre eux concernaient des entreprises du département des Bouches-du-Rhône.

Depuis le début du mois de décembre, seuls 3 dossiers nous ont été remontés ce qui nous a conduit à désactiver cette cellule de crise.

Enfin, dernier point, lors de nos dernières réunions en visio, en décembre, avec les Comités Départementaux FBF, nous avons relayé auprès de l'ensemble de nos adhérents le message du Secrétariat d'Etat chargé de l'Economie Sociale, Solidaire et Responsable relatif à l'attention, la bienveillance et la tolérance qu'il convient d'apporter, en particulier, aux associations employeuses faisant face à des difficultés de trésorerie.

Toujours dans le domaine du soutien financier à apporter aux entreprises, 2021 et, plus spécifiquement, vraisemblablement en avril prochain, les banques devraient pouvoir proposer des prêts participatifs permettant de renforcer les fonds propres de ces dernières.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

## Fédération nationale des transports routiers PACA

Transport routier de marchandises : Baisse d'activité et de chiffre d'affaire, coûts en hausse : fin d'année difficile pour les transporteurs

La FNTR publie ce jour sa dernière enquête relative à l'impact de la crise sur les entreprises du transport routier de marchandises. Une publication qui confirme les mauvais chiffres du mois dernier. Entre baisse de l'activité et de chiffre d'affaire, hausse des coûts et déséquilibres conjoncturels, le secteur termine l'année de façon assez morose. Plus de la moitié des chefs d'entreprise du secteur ne sont pas confiants dans l'avenir, un état d'esprit qui se traduit directement par une baisse des prévisions en matière d'investissements et de recrutements en 2021.

En novembre, 44 % des chefs d'entreprises constatent encore une diminution de leur activité. Si cet indicateur est en baisse depuis le mois dernier, l'impact de la crise reste fort sur le secteur d'autant que, pour les entreprises ayant connu une baisse d'activité, le chiffre d'affaire perdu est lui en hausse d'un point par rapport au mois d'octobre (18% contre 17%). Une tendance qui affecte particulièrement les très petites entreprises de moins de 10 salariés qui connaissent une perte de chiffre d'affaire moyenne de 26% soit 8 points de plus que la moyenne nationale et 2% de plus qu'en octobre.

En novembre, 22 % des entreprises ont encore des camions à l'arrêt, une légère amélioration par rapport au mois d'octobre (27 %). Cela concerne, en moyenne, 17 % de leurs flottes.

### Les déséquilibres conjoncturels persistent

Sur la période étudiée, les déséquilibres persistent renchérissant ainsi le coût du transport (heures supplémentaires, absentéisme, annulation de contrat, etc.). 38 % des entreprises enregistrent des kilomètres à vide supplémentaires (contre 36% en octobre).

### Des situations très hétérogènes

Ce panorama général ne doit pas masquer une réalité de situations très hétérogènes en fonction du type de marchandises transportées ou en fonction de l'implantation géographique de l'entreprise. En novembre, les trois secteurs les plus fortement touchés sont les transports de matières dangereuses, de véhicules et le transport en température dirigée. Ce contraste existe également au niveau régional : les Pays de la Loire se portent relativement bien avec 56 % des chefs d'entreprises qui enregistrent une stabilité de leur activité et, inversement, l'Île-de-France connaît plus de difficultés avec 76 % dirigeants qui constatent une baisse d'activité.

### Une morosité qui gagne les chefs d'entreprise

Le moral des chefs d'entreprise est toujours en berne avec 54% d'entre eux qui ne sont pas confiants dans l'avenir ce qui a un impact direct en matière de prévision d'investissements et de recrutements. En effet, la moitié d'entre eux déclarent ne pas reconduire leur niveau d'investissements 2020 pour 2021 et seulement 3% d'entre eux envisagent des recrutements. Parmi ces recrutements envisagés, seuls 14% d'entre eux concerneront une augmentation nette des effectifs des entreprises.

## Fédération nationale des transports de voyageurs PACA

La crise sanitaire qui affecte le pays depuis le mois de mars et les mesures réglementaires prises pour limiter les déplacements ont bouleversé le secteur du transport et en particulier celui du transport routier de voyageurs. Afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire pour ses entreprises adhérentes et jauger l'efficacité des dispositifs de soutien, la FNTV a conduit une enquête nationale au terme du premier confinement pour les mois de juillet et août et septembre.

En moyenne ce sont 127 entreprises adhérentes qui ont répondu à ces deux enquêtes consécutives. Parmi elles, plus de 45% ont 10 à 49 salariés, 20% d'entre elles ont 50 à 249 salariés suivi de près par le nombre d'entreprises ayant moins de 10 salariés ainsi que celles ayant 250 salariés ou plus.

L'activité de ces entreprises repose en majorité sur des services touristiques et occasionnels, sur l'exploitation de lignes scolaires ainsi que de lignes régulières.

Pour rappel, le chiffre d'affaires du transport routier non urbain dans notre Région est évalué à 600 millions d'euros dont 80% sont strictement liés aux activités touristiques et occasionnelles.

### Impacts de la crise sur les activités touristiques et occasionnelles

Au terme de l'enquête du mois de septembre ce sont 54,4% des entreprises qui avaient plus de 50% de leur chiffre d'affaire dépendant des services touristiques et occasionnels (45,6% dépendant de services conventionnés).

Depuis le début de la crise, la perte de CA sur les activités touristiques est de 76% par rapport à N-1. Au mois de septembre pris séparément, cette perte s'évalue à 75% par rapport à N-1.

#### - *Un recours généralisé au chômage partiel et l'augmentation des licenciements*

Avec l'annulation de plusieurs événements générateurs d'activité et les mesures réglementaires destinées à combattre la propagation du virus, 88,8% des entreprises ont été contraintes d'émettre une demande de chômage partiel au mois de septembre.

Pour la période juillet-août, 90,4% des entreprises avaient fait une demande en ce sens. La majorité des répondants ont fait des demandes pour une prise en charge à 70%. Au total, ce sont 48% des effectifs des répondants qui ont été en chômage partiel.

Au mois de septembre, les licenciements ou ruptures conventionnelles concernent 22,4% des entreprises contre 8,7% pour les mois de juillet et août.

#### - *La négociation nécessaire des reports d'échéances*

Les résultats de l'enquête nous informent que 73,5% des entreprises ont pu négocier des reports d'échéances avec leur banque, contre 71,1% pour la période juillet-août.

S'agissant de l'échelonnement de leurs échéances, 65,4% des entreprises ont pu négocier avec leur établissement de leasing, contre 56% pour la période juillet-août.

#### - *Fonds de solidarité et Prêt garanti par l'État (PGE)*

Les entreprises ayant fait une demande pour bénéficier du PGE représentent 59,3% des répondants parmi lesquels 70% ont obtenu une réponse favorable.

Sur la période juillet-août, parmi les 81 % des répondants ayant demandé à bénéficier du fonds de solidarité TPE / PME, seuls 23,2 % avaient obtenu une réponse positive.

Au mois de septembre, c'est 14,3% des entreprises qui en ont fait la demande.

## Perspectives

Sur la base de l'enquête qui leur a été soumise, la grande majorité des entreprises estiment qu'une reprise de leur activité (retour à un niveau normal d'activité) ne semble pour l'heure envisageable qu'à partir du second semestre 2021, voir seulement en 2022.

### - *Impacts de la crise sur l'offre de transport conventionné (régulière et scolaire)*

Les répondants aux questions qui relèvent de l'offre conventionnée sont les entreprises dont plus de 50% du chiffre d'affaire dépend de cette activité.

### - *L'offre de transport*

Au mois de septembre, l'offre de transport régulier (hors transport scolaire) par rapport au niveau normal d'activité en cette même période s'élève à 95%, contre 63% pour la période juillet-août. L'offre de transport scolaire quant à elle est de 98% par rapport à N-1.

### - *Taux de fréquentation dans les transports*

Dans les transports réguliers conventionnés (hors transport scolaire) le taux de fréquentation est de 74% par rapport à N-1. La fréquentation dans les transports scolaires est quant à elle de 94%.

### - *Perte de chiffre d'affaires et conséquences sur les activités conventionnées*

Sur la période juillet-août, la perte de chiffre d'affaires sur les activités conventionnées a été estimée à 13%. Pour le mois de septembre, cette perte représente en moyenne 7%.

Depuis le début de la crise, la perte de CA sur les activités conventionnées est estimée en moyenne à 23%.

Pour les entreprises dont le renouvellement de parc était initialement prévu, la conjoncture actuelle pousse les entreprises de services réguliers et scolaires à s'orienter vers des reports, voir des annulations d'investissements.

## Suivi des indemnisations du Conseil régional/AOM

Dans le cadre des marchés publics régionaux pour la période juillet-août, 57,5 % des répondants ont été indemnisés à la hauteur des dépenses effectuées, 26,1 % ne l'ont pas été et 16,4 % ne sont pas concernées.

Au mois de septembre, 54,7% des entreprises ont été indemnisées à la hauteur des dépenses effectuées, ce qui laisse 41,5 % d'entreprises non indemnisées à ce jour (et 3,8% d'entreprises n'étant pas concernées).

L'indemnisation moyenne est de 61% contre 57 % pour les mois de juillet-août.

Dans le cadre des délégations de services publics régionales pour la période juillet-août, 32,8 % des répondants ont été indemnisés à la hauteur des dépenses effectuées, 14,4 % ne l'ont pas été et 52,8 % ne sont pas concernées.

Au mois de septembre, 21,2% ont été indemnisées à la hauteur des dépenses effectuées, 25 ne l'ont pas été et 53,8% ne sont pas concernées. L'indemnisation moyenne est de 40 %.

L'indemnisation pour les pertes de recette dans le cadre des DSP ne concerne que 11,6% des entreprises. A ce jour, 88,4% des entreprises n'ont ainsi pas été indemnisées pour les pertes de recettes.

Parmi les entreprises répondantes, 23,5% ont rencontré des difficultés d'exécution des décisions par les trésoriers payeurs généraux.

En Provence Alpes Côte d'Azur, des protocoles indemnitaires ont pu être négociés avec quasiment toutes les Autorités de Transports dont la Région et la Métropole Aix Marseille Provence. Ces protocoles prévoient une prise en charge par la Collectivité de tout ou partie des charges fixes incompressibles des opérateurs de transport pour les services annulés pendant les mois de confinement. Ils envisagent également une prise en charge partielle des couts liés à la mise en place des protocoles sanitaires (masques – désinfection – protection du poste de conduite – gels).

La FNTV 13 : la FNTV 13 est une fédération professionnelle affiliée à la FNTV et rattachée au plan régional à la FNTV Provence Alpes Côte d'Azur – La FNTV 13 fédère 25 entreprises de transport non urbain – des entreprises adhérentes de toutes tailles (TPE-PME familiales-filiales des groupes de transports- EPIC). Le transport non urbain (TNU) comprend les activités conventionnées avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (services scolaires – lignes régulières), les activités de tourisme par autocar et les services librement organisés (Cars Macron) – le TNU représente un effectif salarié de 2000 salariés dont 80% sont des conducteurs (conductrices). La FNTV 13 est présidée par Antoine SEGURET.



## France Chimie Méditerranée

Le taux d'activité des entreprises de la chimie est désormais de 89,8% en moyenne pondérée, en progression par rapport à fin octobre (87,1%). Cependant, la situation n'est pas homogène et certaines activités souffrent plus que d'autres. Des PSE sont en cours ou à venir et la situation d'ALTEO toujours en suspens.

La faible reprise de la demande, domestique et export, reste toujours la principale source de l'évolution de l'activité.

Il est à noter une confirmation de la hausse des préoccupations liées au Transport/Logistique/Procédures douanières, en particulier liées aux services maritimes de conteneurs (réduction du nombre de conteneurs, hausse des coûts de transport) qui menacent les exportations de la chimie (2ème secteur exportateur français).

Le plan de réduction des investissements (production, recherche) est toujours de circonstance mais une légère reprise des investissements s'amorce.

On observe une confirmation du retour de la confiance des entreprises dans les perspectives de croissance.

La part des salariés en chômage partiel est toujours en baisse et atteint désormais 1% en moyenne pondérée vs 1,4% à fin octobre.

La part des salariés placés en télétravail se stabilise à 23,8% en moyenne pondérée.

Les entreprises de la chimie ont déposé des dossiers dans le cadre du plan de relance (AAP Résilience) et attendent un retour sur leurs dossiers. D'autres dossiers sont en cours de préparation pour 2021.

Un soutien via des subventions par AAP pour la réduction des impacts environnementaux (en complément de l'AAP décarbonation attendu pour début 2021), permettrait aussi de favoriser la transition écologique de nos entreprises au-delà du respect de la réglementation.



## Ordre des experts comptables PACA

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour une grande partie des TPE et des PME de notre région qui ont subi une baisse d'activité (entre 10 et 20% en fonction des activités) dès le 1er trimestre, un effondrement lors du 2ème trimestre, (jusqu'à 68% notamment dans le secteur de la restauration) et un recul qui s'est poursuivi au 3ème trimestre. Malgré les aides accordées par l'Etat et les Régions (FSE, exonérations et report de charges sociales, PGE, Prêts Rebond), la situation reste extrêmement compliquée pour toutes les entreprises fragilisées par la crise sanitaire et qui vont devoir, à un moment donné faire face, à un mur de dettes.

Les bilans 2020 seront indubitablement dégradés et même s'il leur est difficile d'imaginer l'année 2021, les chefs d'entreprise restent confiants et surtout optimistes et pensent qu'en l'absence de nouvelles restrictions sanitaires, l'économie devrait rebondir dès le 1er trimestre.

Les experts comptables sont et resteront sur tous les fronts et aux côtés des dirigeants pour les aider à anticiper et à prévenir les difficultés, pour les faire avancer et favoriser leur rebond en les orientant vers toutes les procédures susceptibles de leur permettre de pérenniser leur activité et de sauvegarder l'emploi.

Ils seront bien sûr, force de propositions en incitant nos ministres à mettre en place et adapter des solutions en adéquation avec la situation économique des entreprises confrontées à un mur de dette au moment où la perfusion des aides sera retirée et que l'heure du paiement des charges en sursis et du PGE aura sonné. La solidarité au sein du monde économique local doit rester une des valeurs les plus précieuses et dont nous sommes fiers.



## Union des cinémas du Sud de la France

Les salles de cinéma ont été confrontées en 2020 à cinq mois et demi de fermeture nationale en deux temps, à plusieurs semaines de capacité d'accueil réduite, à des fermetures localisées et deux semaines de couvre-feux régionalisés. La fréquentation annuelle atteint 65,1 millions de spectateurs soit une chute de 69,4% par rapport à 2019 (213 millions de spectateurs en 2019).

Concernant la fermeture des cinémas et des lieux culturels, l'Union des Cinémas du Sud de la France note avec satisfaction que le Conseil d'État reconnaît que « la fermeture des cinémas, théâtres et salles de spectacle porte une atteinte grave aux libertés, alors que les protocoles sanitaires mis en place permettent de réduire le risque de transmission du virus ».

À la suite de ce jugement, l'UCF demande au gouvernement de rouvrir au plus tard le 27 janvier 2021 les salles de cinéma et exhorte le gouvernement à laisser accueillir les spectateurs pendant la période des vacances scolaires.

Sur un plan économique, les salles de cinéma demandent les mesures suivantes :

- Prise en compte de tous les jours de congés payés acquis en période de chômage technique par le dispositif de chômage technique (le dernier décret paru ne règle pas la problématique)
- Crédit d'impôt pour l'exonération de l'abandon des loyers pour tous les mois de fermeture administrative.
- Poursuite des mesures actuelles de fonds de solidarité, de chômage technique...

Concernant le plan de relance, l'UCF demande la prolongation d'une année de toutes les durées administratives liées à la modernisation ou la création de salles de cinéma : autorisation de travaux, CDAC, cinéma, permis de construire.



## Union française des industries pétrolières

Après une période de stabilité autour de 40-45 \$/baril depuis le mois de juin, notamment grâce à la limitation de la production par l'OPEP et la Russie, les prix du pétrole brut sur le marché international sont remontés en fin d'année vers 50 \$/baril compte tenu des perspectives sur les vaccins contre la Covid-19. Cette remontée n'efface pas l'impact des mesures de confinement qui ont fait plonger la consommation mondiale de produits pétroliers.

En France, sur les 11 premiers mois de l'année 2020, les livraisons de produits pétroliers énergétiques s'élèvent à 44,255 millions de tonnes, en baisse de 17,7 % par rapport à fin novembre 2019. A noter qu'en novembre, après un mois entier de confinement, la baisse de consommation des carburants routiers a atteint 26,4 %.

Globalement la situation économique du raffinage reste fortement dégradée avec des marges historiquement basses depuis le mois de mai. A la fin de l'année 2020, le niveau d'activité du secteur pétrolier en France est estimé à 75 % de la normale.



## Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction

L'Unicem constate une amélioration de l'activité économique à hauteur de 90% environ sur l'année N-1, un niveau d'activité "acceptable" dans le contexte actuel. La mise en œuvre des mesures assurant la santé et la sécurité du personnel et des clients, par l'application et le respect du guide des bonnes pratiques de l'Unicem, a permis une bonne gestion des risques.

Le surcout et les contraintes de ces mesures au quotidien ont permis d'éviter des cas de contamination à l'exception du signalement de quelques cas contacts qui se sont avérés négatifs.

L'Unicem constate toujours des difficultés de recrutement malgré la mise en place modules de formation en réponse aux demandes des entreprises.

En revanche, l'Unicem s'inquiète vivement de la préservation de ses activités de carrières, dont le Schéma régional d'approvisionnement des carrières (SRC) en cours d'élaboration compromet la pérennité de ses sites et leur renouvellement.

Les productions de l'Unicem alimentent notamment les travaux publics, la bâtiment, mais également en matière première l'industrie cimentière, la sidérurgie, les grands travaux d'infrastructures, etc. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'activité socio-économique de notre région qui est menacée.

L'Unicem a structuré ses actions sont les activités illégales et les dépôts sauvages avec constitution de partie civile avec le concours d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement.



## UNIS Marseille Provence Corse

L'Unis est le 1er acteur de la gestion immobilière en France. Nous faisons un focus sur la copropriété et particulièrement sur les Assemblées générales. La covid 19 a bousculé nos vies et métiers. Dans le secteur de l'immobilier nous avons pu noter de nombreux manquements et notamment une baisse du volume des travaux votés en assemblée générale. Nous notons 70% des travaux votés en moins en 2020 par rapport à 2019.

Une assemblée générale de copropriété a pour objectif de discuter les projets pour la copropriété notamment des travaux à venir, la nécessité d'avoir des comptes validés, un budget validé, de renouveler le conseil syndical, et d'élire son syndic...

En raison de la situation sanitaire, les assemblées générales de copropriété se tiennent souvent uniquement par correspondance. Un mode de fonctionnement qui n'a rien d'optimal et ne permet pas de discussion. Le document de vote par correspondance devient la seule possibilité offerte aux copropriétaires pour se prononcer. Selon les retours de nos confrères, 20% des questions ne sont pas posées. Difficile en effet de décider de lancer des travaux importants sans pouvoir écouter l'architecte de l'immeuble ou d'un bureau d'études...

Un risque pour la copropriété.

A noter : l'ordonnance du 18 novembre autorise les syndicats à prévoir que les décisions d'AG seront prises au seul moyen du vote par correspondance jusqu'au 1er avril 2021.